

Regards sur le travail

**Mesure des effets des arrêts de travail
et des activités de médiation-conciliation
sur l'économie du Québec pour la période 2009-2013**





Regards sur le travail

Mesure des effets des arrêts de travail et des activités de médiation-conciliation sur l'économie du Québec pour la période 2009-2013

Eskandar Elmarzougui et Louis Tremblay

Direction de la recherche et de l'innovation en milieu de travail
Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale

Décembre 2015

Format : PDF
ISBN : 978-2-550-74114-5

Résumé

L'objectif de cette étude est d'analyser les effets des arrêts de travail sur l'économie du Québec et de quantifier les coûts évités grâce aux services de médiation-conciliation offerts par le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale, de 2009 à 2013, dans les secteurs d'activité économique régis par le Code du travail.

Une approche semblable à celle du *Federal Mediation and Conciliation Service* des États-Unis a été utilisée pour évaluer l'apport des services de médiation-conciliation du Ministère à l'économie québécoise. Dans cette étude, seules les pertes des travailleurs et des employeurs concernés directement par un arrêt de travail et celles des fournisseurs d'intrants à leurs entreprises sont estimées. Ainsi, les coûts subis par leurs clients et les coûts induits n'y sont pas pris en compte. Les estimations sont donc le résultat d'une approche conservatrice qui a tendance à sous-estimer les coûts réels. Les données ayant servi à l'analyse proviennent principalement du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale et de Statistique Canada.

Cette étude démontre que les arrêts de travail ont engendré une perte de 1,4 million de jours-personnes pour l'économie québécoise, ce qui représente l'équivalent de 9,5 millions d'heures de travail. Près de 84 082 travailleurs ont été touchés par ces arrêts qui ont coûté plus de 323,7 M\$ au Québec.

Grâce à l'intervention du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale dans 1 840 cas de médiation-conciliation, le nombre d'arrêts de travail a été réduit de 31,2 %. Le nombre de jours-personnes perdus a diminué de 1,49 million de jours, ce qui représente l'équivalent de 10,2 millions d'heures de travail, et les coûts des arrêts de travail ont été réduits de 326,1 M\$.

Enfin, l'étude démontre que chaque dollar dépensé en médiation-conciliation a permis au Québec d'épargner en moyenne 12,8 \$. Ces résultats sont comparables à ceux du *Federal Mediation and Conciliation Service*.

Mots clés : Arrêts de travail, Médiation et conciliation, Relations du travail, Salaires et profits.





Table des matières

Résumé	III
Liste des tableaux	IV
1. Introduction	1
2. Les arrêts de travail et les services de médiation-conciliation	2
2.1 Revue de la littérature	2
2.2 Les effets des arrêts de travail et des services de médiation-conciliation	3
3. L'estimation des coûts des arrêts de travail	5
3.1 Les données	5
3.2 L'estimation des coûts directs	8
3.3 L'estimation des coûts indirects	9
3.4 L'estimation des coûts totaux	10
4. L'estimation des coûts des arrêts de travail évités grâce aux services de médiation-conciliation du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale	11
4.1 La méthodologie	11
4.2 L'estimation des coûts évités grâce à la médiation-conciliation au Québec de 2009 à 2013	12
4.3 La comparaison des ratios bénéfices-coûts au Québec pour la période 2009-2013	16
Conclusion	17
Annexe 1	18
Annexe 2	24
Bibliographie	29

Liste des tableaux

TABLEAU 1. RÉPARTITION DES CONVENTIONS COLLECTIVES CONCLUES SELON L'ÉTAPE	1
TABLEAU 2. ESTIMATION DES VARIABLES CLÉS UTILISÉES DANS LE CALCUL DES COÛTS	6
TABLEAU 3. SYNTHÈSE DES COÛTS DIRECTS, QUÉBEC 2009-2013	8
TABLEAU 4. SYNTHÈSE DES COÛTS INDIRECTS, QUÉBEC 2009-2013	9
TABLEAU 5. SYNTHÈSE DES COÛTS TOTAUX, QUÉBEC 2009-2013	10
TABLEAU 6. INTERVENTIONS EN MÉDIATION-CONCILIATION, QUÉBEC 2009-2013	12
TABLEAU 7. TOTAL DES COÛTS (DIRECTS ET INDIRECTS) ÉVITÉS, QUÉBEC 2009-2013	13
TABLEAU 8. SYNTHÈSE DES COÛTS DIRECTS ÉVITÉS, QUÉBEC 2009-2013	14
TABLEAU 9. SYNTHÈSE DES COÛTS INDIRECTS ÉVITÉS, QUÉBEC 2009-2013	15
TABLEAU 10. SYNTHÈSE DES COÛTS TOTAUX (DIRECTS ET INDIRECTS) ÉVITÉS, QUÉBEC 2009-2013	15
TABLEAU 11. COMPARAISON DES RATIOS BÉNÉFICES-COÛTS	16

1. Introduction

La théorie économique standard suppose que les coûts des arrêts de travail sont nuls à long terme et que les marchés s'ajustent systématiquement pour compenser toute perte de production. La théorie néoclassique standard repose toutefois sur des hypothèses très polémiques qui ne sont que rarement réunies dans le contexte économique contemporain : l'atomicité, l'homogénéité, la transparence, l'absence de barrières à l'entrée et à la sortie et la libre circulation des facteurs de production. Or, la réalité est assez différente et les marchés ne sont pas parfaits. En fait, ces derniers peuvent ne pas être concurrentiels et le nombre des acteurs est souvent limité. C'est le cas, par exemple, des marchés oligopolistiques et monopolistiques, où les coûts des arrêts de travail peuvent être substantiels. Les produits faisant l'objet des transactions ne sont pas, non plus, nécessairement homogènes, les facteurs de production peuvent être très spécifiques et difficilement mobilisables d'une industrie à l'autre, l'information n'est pas toujours symétrique et les coûts des ajustements sont parfois très élevés. C'est le cas des entreprises qui fonctionnent avec des systèmes de gestion des stocks juste-à-temps (*just-in-time*). Toutes ces raisons et plusieurs autres nous amènent à croire que les coûts des arrêts de travail peuvent ne pas être nuls, au moins à court et moyen termes.

L'objectif de cette étude est, dans un premier temps, d'analyser l'impact des arrêts de travail sur l'économie du Québec et, dans un deuxième temps, de quantifier les coûts évités grâce aux services de médiation-conciliation offerts par le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale. Seules les conventions collectives conclues en vertu du Code du travail sont prises en compte dans cette étude, ce qui exclut les règlements et les ententes établis en vertu de régimes particuliers de relations du travail, tels que ceux touchant les policiers-pompiers¹, le statut des artistes et l'industrie de la construction, ainsi que les conventions collectives conclues en vertu du *Code canadien du travail*.

Au Québec, 9 779 conventions collectives ont été signées ou décrétées par un arbitre de 2009 à 2013. Elles fixaient les conditions de travail de 1 141 363 salariés, tous secteurs d'activité confondus. Parmi ces conventions, 7 708 ont été conclues à la suite d'une négociation directe entre les parties et 1 840 l'ont été grâce à l'intervention du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale. Ainsi, environ 97,5 % des conventions collectives signées durant cette période ont été conclues sans arrêt de travail ou arbitrage (tableau 1).

La méthodologie utilisée pour l'estimation des coûts des arrêts de travail et des coûts évités grâce aux services de médiation-conciliation est présentée à la section suivante. La section 3 présente une estimation des coûts directs et indirects des arrêts de travail par secteur d'activité économique pour le Québec. La section 4 donne une évaluation des coûts évités par le service de médiation-conciliation grâce à la réduction du nombre d'arrêts de travail. Les principaux types d'interventions qui ont permis d'éviter ces coûts ainsi que les secteurs d'activité économique associés y sont exposés. Enfin, l'étude se termine par une conclusion qui en résume les principaux résultats.

TABEAU 1. RÉPARTITION DES CONVENTIONS COLLECTIVES CONCLUES SELON L'ÉTAPE DE RÈGLEMENT, QUÉBEC 2009-2013

Année ²	Négociation directe		Conciliation		Arrêt de travail et arbitrage		Total	Conventions conclues sans arbitrage ou arrêt de travail (en %)
	Nombre	(en %)	Nombre	(en %)	Nombre	(en %)		
2009	1 269	75,5	356	21,2	56	3,3	1 681	96,7
2010	1 179	75,2	348	22,2	40	2,6	1 567	97,4
2011	2 535	86,1	370	12,6	39	1,3	2 944	98,7
2012	1 358	75,3	386	21,4	59	3,3	1 803	96,7
2013	1 367	76,6	380	21,3	37 ³	2,1	1 784	97,9
Moyenne	1 542	77,8	368	19,7	46	2,5	1 956	97,5
Total et pourcentage	7 708	77,8	1 840	19,7	231	2,5	9 779	-

1. Dans ce cas, les parties n'ont pas le droit de grève ou de lock-out.

2. Les années présentées ici sont celles où des conventions collectives ont été signées. Les interventions et les arrêts de travail associés ont pu avoir lieu la même année ou avant. On remarque bien que la proportion des conventions collectives signées après avoir eu recours à la conciliation se situe aux alentours de 21 % pendant toutes les années, sauf pour l'année 2011, où elle a chuté à 12,6 %. Ceci s'explique par le renouvellement des conventions collectives du secteur public au cours de cette année.

3. Le nombre de conventions collectives conclues à la suite d'un arrêt de travail ou d'un arbitrage, selon les statistiques officielles de 2013, est de 249. Or les arrêts de travail dans les centres de la petite enfance (CPE) ont toujours été regroupés, sauf pour l'année 2013. Par souci de cohérence et afin de pouvoir comparer les arrêts de travail pour 2013 avec ceux des années précédentes, nous avons regroupé les arrêts de travail dans les CPE pour 2013, ce qui a réduit le nombre de conventions collectives conclues à la suite d'un arrêt de travail pour 2013 à 37.



2. Les arrêts de travail et les services de médiation-conciliation

Avant de se lancer dans l'estimation des coûts actuels des arrêts de travail et des efforts déployés en médiation-conciliation pour les réduire, il convient de donner un aperçu du contexte actuel des relations du travail, des nouvelles formes que prennent les conflits et de l'évolution du nombre d'arrêts de travail au Québec.

2.1 Revue de la littérature

L'observation des données pour le Québec montre que le nombre d'arrêts de travail a beaucoup diminué au cours des trente dernières années (figure 1). Cependant, la diminution du nombre d'arrêts de travail ne dénote pas nécessairement de bonnes relations professionnelles dans le milieu de travail (Sapsford et Turnbull 1994). Drinkwater et Ingram (2005) ont critiqué les évaluations de climats de travail faites au Royaume-Uni, basées uniquement sur le seul critère des grèves. Ils partagent l'idée de Gary-Bobo et Jaaidane (2011), selon laquelle les conflits professionnels internes n'aboutissent pas nécessairement à des grèves. En effet, les travailleurs peuvent désormais utiliser d'autres formes de résistance pour obtenir les améliorations souhaitées à leurs conditions de travail. Par ailleurs, les travailleurs et les employeurs peuvent, de nos jours, recourir à des formes de résistance individuelles. Par exemple, un salarié peut réclamer un droit ou déposer un grief et un employeur insatisfait du rendement ou du comportement d'un ou de plusieurs salariés peut engager des actions disciplinaires (Antcliff et Saundry 2009). Il s'agit de formes couvertes (ou implicites) de conflits de travail⁴ (Hebdon et Stern 1998), par opposition aux formes ouvertes (ou explicites). Selon Sapsford et Turnbull (1994), la hausse des formes d'expressions individuelles des conflits dans les firmes n'est qu'une réaction au déclin du nombre de grèves (*the balloon hypothesis*).

Godard (2011) a soutenu que l'émergence de formes alternatives de conflits, telles que les prétextes des maladies et des obligations parentales, les taux de roulement élevés et l'absentéisme, jumelée à des modifications des lois du travail, à une baisse de la représentation syndicale ainsi qu'à un changement dans les forces de travail expliqueraient la baisse du nombre de grèves. Le dysfonctionnement de certains milieux de travail et l'apparition de problèmes comme le cynisme, l'évasion, les problèmes de santé mentale, l'abus de drogue, l'absence de normes ou encore l'extrémisme ne sont, dans plusieurs cas, qu'un déplacement de l'expression des tensions de travail vers d'autres sphères que le travail. Rien n'empêche cependant ces tensions de revenir un jour se réexprimer en milieu de travail.

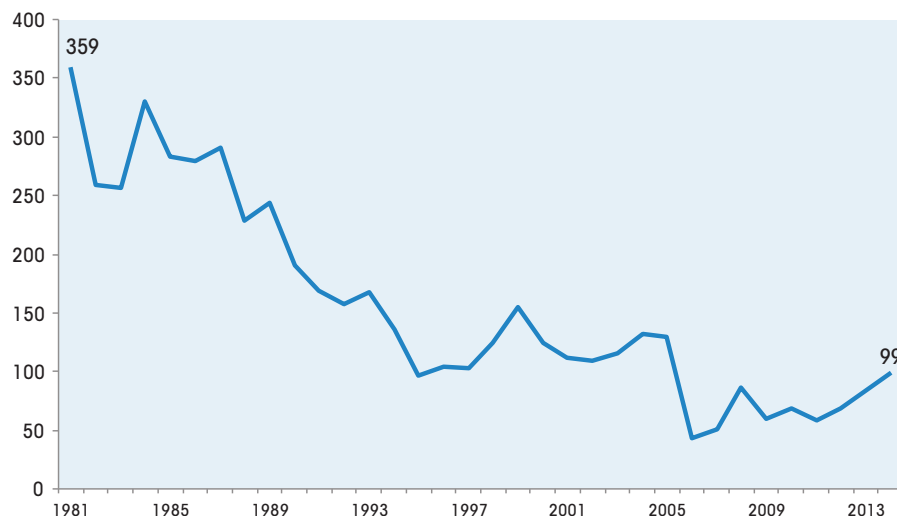
Dans certains pays comme le Royaume-Uni, la diminution du nombre d'arrêts de travail a été accélérée par la législation antisyndicale des années 1980, qui a fait baisser le taux de syndicalisation de 50 % à 27 % à la fin des années 1990 (Brown 2011). Dans d'autres pays, c'est l'intensification de la concurrence internationale, favorisée par la chute des prix du fret, qui a exercé une pression à la baisse sur les coûts de production et compliqué plus que jamais les négociations collectives. Le volume des échanges internationaux a, en fait, doublé et connu une croissance deux fois plus élevée que celle du revenu mondial.

Cette baisse des arrêts de travail pourrait aussi trouver sa cause dans le changement de la composition industrielle de l'emploi. Ainsi, la diminution des emplois dans le secteur manufacturier, traditionnellement plus syndiqué, et l'augmentation des emplois dans les secteurs des services moins syndiqués, mais qui offrent de meilleures conditions de travail et sont caractérisés par une meilleure gestion, auraient favorisé la diminution des sources de conflits (Godard 2011). Marshall (1988) considère, quant à lui, que le travailleur souffrant de fatalisme éclairé a accepté sa position de subordination, perdant ainsi sa volonté de lutter et sa capacité psychosociale de résister à l'autorité de l'employeur. Cependant, même si le potentiel de conflits plane depuis la crise de 2008 sur les élites politiques et économiques plutôt que sur les entreprises, rien n'empêche, selon certains chercheurs⁵, qu'il planera un jour de nouveau sur celles-ci.

4. Les formes individuelles couvertes de conflits comprennent deux options : l'option de l'exit permanent (ou la démission) et l'option de l'exit temporaire. L'option de l'exit temporaire inclut l'absentéisme, le sabotage, l'indiscipline, la négligence, etc. (Dix et al. 2009 et Hebdon et Stern 1998).

5. Voir le rapport de l'Organisation internationale du Travail (OIT) intitulé *World of Work Report 2010. From One Crisis to the Next?*, paru en 2010.

FIGURE 1. ÉVOLUTION DU NOMBRE D'ARRÊTS DE TRAVAIL, QUÉBEC 1981-2014



Malgré la diminution du nombre d'arrêts de travail, leurs coûts restent toujours élevés pour le Québec. D'où l'importance de l'intervention en médiation-conciliation, non seulement pour réduire le nombre d'arrêts de travail et leur durée, mais aussi pour gérer les nouvelles causes de conflits et les régler avant que de nouveaux arrêts soient déclenchés ou que la productivité des entreprises québécoises et leur performance économique soient compromises.

2.2 Les effets des arrêts de travail et des services de médiation-conciliation

Mesurer les effets des services de médiation-conciliation est une tâche difficile. On adopte, dans cette étude, l'approche utilisée par le Federal Mediation and Conciliation Service (FMCS)⁶ des États-Unis pour évaluer l'impact des services de médiation-conciliation offerts par le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale sur l'économie⁷. Nous avons adapté leur modèle pour tenir compte des spécificités et des particularités de l'économie québécoise. Le FMCS utilise les résultats obtenus grâce à ce modèle, qui sont mis à jour depuis l'an 2000, pour produire ses rapports annuels⁸ et pour préparer son budget⁹, présenté et discuté chaque année devant le Congrès américain.

Avant de se lancer dans l'estimation, il convient bien de distinguer la notion de coûts privés d'un arrêt de travail de celle de ses coûts publics. Les coûts privés d'un arrêt de travail sont ceux supportés par les agents touchés directement par cet arrêt, soit les travailleurs et les employeurs, qui perdent respectivement leurs salaires et leurs profits. Les coûts publics ou économiques, quant à eux, pèsent sur l'économie nationale dans son ensemble. Par exemple, alors qu'un arrêt de travail peut coûter très cher au propriétaire d'une seule entreprise et à ses employés, une ou plusieurs autres entreprises pourraient compenser leur production et ainsi faire en sorte que la perte soit nulle pour l'industrie et pour la société dans son ensemble (Neumann et Reder 1984).

Selon la théorie économique, les entreprises et leurs employés prennent tous les moyens qui vont leur permettre de minimiser les pertes dues aux arrêts de travail. Si, par exemple, une entreprise s'aperçoit que la négociation d'une convention collective risque d'aboutir à un arrêt de travail, elle peut constituer des stocks de produits finis pour pallier la baisse de production ou son arrêt ou faire effectuer une partie du travail par les gestionnaires pour suppléer les employés. Les membres de l'unité de négociation peuvent, de leur côté, minimiser leur baisse de revenu en s'appuyant sur leurs épargnes personnelles ou sur des fonds de grève ou, encore, en trouvant un autre emploi. Toujours d'après la théorie économique, l'économie nationale sera peu touchée, le cas échéant, par les effets des arrêts de travail à long terme. Neumann et Reder (1984), par exemple, ont estimé que les coûts économiques des arrêts de travail étaient nuls pour 44 des 63 industries manufacturières étudiées aux États-Unis durant la période de 1955 à 1977 et quasiment nuls pour le reste de ces industries. Cette estimation a beaucoup de sens d'un point de vue purement théorique. En effet, les arrêts de travail n'entraînent pas de coûts économiques nets à long terme dans les industries très concurrentielles, car la production et l'emploi dans les entreprises qui ne connaissent pas d'arrêt de travail peuvent systématiquement compenser toute perte.

6. Employment Policy Foundation, *Impact Measures of Federal Mediation and Conciliation Service Activities, 1999-2004*, novembre 2005, rapport pour le Federal Mediation and Conciliation Service, 47 pages.

7. L'Advisory Conciliation and Arbitration Services (ACAS) du Royaume-Uni utilise une approche complètement différente, mais elle n'évalue les coûts évités que pour certains secteurs d'activité économique et deux années, soit 2006-2007 et 2010-2011. Pour plus de détails, voir le document de Meadows intitulé *A Review of the Economic Impact of Employment Relations Services Delivered by ACAS*, paru en 2007.

8. Rapports annuels du Federal Mediation and Conciliation Service (2009-2013).

9. Rapport du Federal Mediation and Conciliation Service pour l'année fiscale 2013. Congressional Budget Submission (2013).



Les arrêts de travail peuvent, cependant, entraîner des coûts économiques nets très importants dans les industries moins concurrentielles, monopolistiques ou utilisant des modèles de gestion des stocks juste-à-temps (*just-in-time*). Dans ces types d'industries, les entreprises qui ne sont pas touchées par l'arrêt de travail n'ont pas nécessairement la capacité ni l'intérêt à réagir à court terme.

Pour illustrer ce point, on reprend l'exemple du rapport de l'Employment Policy Foundation paru en 2005. Celui-ci présente le cas de deux entreprises : une qui fabrique des blocs de béton et l'autre qui fabrique des pièces de rechange pour avions. L'industrie du bloc de béton est très concurrentielle, la technologie est relativement simple, les biens d'équipement et les matières premières sont peu coûteux, le travail requiert une main-d'œuvre relativement peu qualifiée et non spécialisée et le produit final est standardisé dans toute l'industrie. L'industrie de production des moteurs d'avions représente un cas diamétralement opposé : la technologie est très avancée et évolutive, le capital, les ressources et les matières premières sont très coûteux, la main-d'œuvre est hautement qualifiée, très spécialisée et possède des talents uniques et le produit final est à la fine pointe de la technologie.

Un arrêt de travail dans ces deux compagnies aura des effets très différents sur l'économie nationale. Dans l'industrie de blocs de béton, les concurrents de l'entreprise en arrêt utiliseront leurs stocks pour couvrir les pertes de production à court terme et, dans les semaines suivantes, ils seront capables d'embaucher et de former de nouveaux employés pour accroître la production. La plupart des fournisseurs et des consommateurs dans cette industrie sont peu susceptibles de remarquer des changements dans le prix ou l'offre à court ou à long terme. À l'inverse, un arrêt de travail dans l'entreprise produisant des pièces de rechange pour avions est susceptible de paralyser complètement la chaîne d'approvisionnement. Les fournisseurs de pièces de rechange pour avions seront incapables de livrer à temps leurs produits aux fabricants d'avions et, conséquemment, ces derniers ne seront pas en mesure de livrer les avions commandés.

Ces résultats illustrent bien le cas d'une entreprise qui fonctionne dans un environnement hautement compétitif et pour qui les coûts d'un arrêt de travail se limiteront aux coûts privés, à savoir le fabricant de blocs de béton, et celui d'une entreprise évoluant dans une industrie peu concurrentielle, très concentrée et où un arrêt de travail aura des effets sur les fournisseurs de l'entreprise et ses clients, donc des coûts économiques importants, à savoir le fabricant des pièces de rechange pour avions.

Ainsi, il ressort clairement que les pertes économiques dues aux arrêts de travail sont directement liées au degré de compétitivité des entreprises dans une industrie et à la structure du marché. Une façon courante de mesurer la concentration et le degré de la concurrence dans une industrie est d'utiliser l'indice de Herfindahl-Hirschman (IHH)¹⁰. Malheureusement, il n'existe des indices de concentration que pour les industries productrices de biens. Cela rend difficile la détermination de l'ampleur des impacts économiques des arrêts de travail dans tous les secteurs d'activité économique. Pour cette raison, dans la section suivante, notre analyse portera sur l'évaluation des coûts privés et seulement sur une partie des coûts publics des arrêts de travail.

10. L'indice de Herfindahl-Hirschman (IHH) est un indice permettant de mesurer la concentration d'un marché. Il est obtenu en additionnant les carrés des parts de marché (généralement multipliés par 100) de toutes les entreprises d'un secteur donné. Plus l'IHH d'un secteur est élevé, plus sa production est concentrée.

3. L'estimation des coûts des arrêts de travail

L'estimation des coûts publics des arrêts de travail est une tâche ardue et compliquée vu la complexité et le dynamisme des économies nationales. Dans cette étude, seules les pertes des travailleurs et des employeurs concernés directement par un arrêt de travail et les pertes des fournisseurs de leurs entreprises seront estimées. Les coûts subis par leurs clients et les coûts induits n'y seront donc pas pris en compte. Ces derniers pourraient cependant être substantiels¹¹. Par exemple, selon les estimés faits par l'Employment Policy Foundation, les coûts de la grève des débardeurs de la côte ouest des États-Unis, en 2002, sont de 140 M\$ à 1 G\$ par jour lorsque les pertes subies par les clients des entreprises sont considérées et, seulement de 57 M\$ par jour, lorsqu'elles ne le sont pas.

Les estimations présentées dans cette étude sont donc le résultat d'une approche conservatrice, qui a tendance à sous-estimer les coûts réels. Il faut ainsi les interpréter avec prudence tout en gardant à l'esprit la portée des limites indiquées.

3.1 Les données

Plusieurs sources de données ont été exploitées dans cette étude. Les nombres de conflits de travail, de salariés touchés et de jours-personnes perdus sont fournis par la Direction de l'information sur le travail (DIT) du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale. Les données sur le taux de salaire horaire moyen ainsi que celles sur la durée moyenne des heures travaillées par industrie au Québec sont fournies par Statistique Canada¹². Dans le système d'information utilisé par la DIT, les arrêts de travail dans les différents secteurs sont classifiés par codes d'activité économique (CAE). Cependant, dans le système utilisé par Statistique Canada, les branches d'activité sont répertoriées selon le système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN). Nous avons réestimé le taux de salaire horaire moyen ainsi que la durée moyenne du travail pour chaque secteur d'activité économique après la conversion des données de Statistique Canada (en codes SCIAN) en leurs équivalents dans les codes d'activité économique du Québec. L'exercice a donné lieu aux regroupements de certaines industries¹³.

L'Institut de la statistique du Québec publie des données sur les profits de dix industries (données provenant de Revenu Québec et du ministère des Finances du Québec). Cependant, les données les plus récentes remontent à l'année 2009 et l'information sur le volume horaire correspondant n'est pas disponible, ce qui rend l'ensemble des données moins pertinent pour l'estimation des taux de profit-horaire des différentes industries québécoises de 2009 à 2013. Pour résoudre ce problème, on a utilisé les taux de profit du Canada comme « proxy ». Ces derniers sont estimés à partir des données tirées des tableaux financiers des industries canadiennes et des données issues de l'Enquête sur la population active (EPA)¹⁴. Les estimations des taux de profit cadrent bien avec les données sur les taux de salaire horaire moyen au Québec, et ce, pour toutes les industries québécoises. Les résultats et le détail du calcul sont rapportés au tableau suivant.

11. Bien évidemment, si l'entreprise en grève ou en lock-out a une capacité de stockage qui lui permet de répondre à toutes ses commandes durant l'arrêt de travail, ce qui est très probable lorsqu'un arrêt correspond à une courte ou une moyenne période, les entreprises qu'elle approvisionne ne devraient pas avoir de coûts à supporter. Dans ce cas, notre estimation s'approche davantage de la vraie estimation des coûts totaux dans le sens où, selon celle-ci, les coûts réels ne sont pas ou sont très peu sous-estimés. Sinon, le coût réel devrait être plus élevé. Ce serait le cas, par exemple, si une entreprise gère ses stocks selon le modèle juste-à-temps (*just-in-time*) et a une très faible capacité de stockage, provenant typiquement d'un nombre très réduit de fournisseurs.

12. Voir le tableau 281-0030 de Statistique Canada relativement à la rémunération horaire moyenne des salariés rémunérés à l'heure (Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail [EERH]) et le tableau 282-0026 de ce même organisme relativement à l'estimation hebdomadaire des heures effectivement travaillées.

13. Le salaire horaire moyen et la durée moyenne de travail par jour des services aux entreprises, par exemple, sont réestimés en fonction des salaires et des durées de travail dans les industries leur correspondant dans les codes SCIAN.

14. L'Enquête sur la population active (EPA) fournit des données sur le nombre d'heures travaillées chaque année dans chacune des industries québécoises.

TABEAU 2. ESTIMATION DES VARIABLES CLÉS UTILISÉES DANS LE CALCUL DES COÛTS DES ARRÊTS DE TRAVAIL, QUÉBEC 2009-2013

Secteur d'activité	Nombre moyen d'heures travaillées par jour	Salaire horaire moyen (en \$)	Taux de profit horaire moyen (en \$)
Services relatifs à l'agriculture	8,57	23,95	11,77
Exploitation forestière	8,62	23,73	12,92
Services forestiers	8,62	23,63	12,92
Mines de métaux	8,68	28,71	12,49
Industries des aliments	7,67	18,39	5,44
Industries des boissons	7,65	20,45	5,67
Industries des produits du caoutchouc	7,58	20,44	2,94
Industries des produits en matière plastique	7,67	21,49	5,44
Industries du cuir et des produits connexes	7,58	18,45	2,94
Industries des produits textiles	7,61	15,67	4,20
Industries de l'habillement	7,75	14,98	7,30
Industries du bois	7,67	21,54	5,44
Industries du meuble et des articles d'ameublement	7,67	18,62	5,44
Industries du papier et des produits en papier	7,74	26,38	6,11
Imprimerie, édition et industries connexes	7,67	19,45	5,44
Industries de la première transformation des métaux	7,67	28,48	5,44
Industries de la fabrication des produits métalliques (sauf les industries de la machinerie et du matériel de transport)	7,67	24,55	5,44
Industries de la machinerie (sauf électrique)	7,67	24,16	5,44
Industries du matériel de transport	7,67	25,77	5,44
Industries des produits électriques et électroniques	7,67	21,82	5,44
Industries des produits minéraux non métalliques	7,67	23,57	5,44
Industries des produits du pétrole et du charbon	7,61	21,77	6,02
Industries chimiques	7,67	23,40	5,44
Autres industries manufacturières	7,67	19,66	3,93
Transports	8,05	22,58	3,79
Entreposage	7,90	22,17	3,08
Communications	5,92	21,48	2,98
Autres services publics	7,06	26,13	5,76
Commerces de gros de produits agricoles	7,70	19,03	5,87
Commerces de gros de produits pétroliers	7,74	21,05	7,61
Commerces de gros de produits alimentaires, de boissons, de médicaments et de tabac	7,64	20,21	8,90
Commerces de gros de vêtements, de chaussures, de tissus et d'articles de mercerie	7,74	19,71	6,58

Secteur d'activité	Nombre moyen d'heures travaillées par jour	Salaire horaire moyen (en \$)	Taux de profit horaire moyen (en \$)
Commerces de gros de véhicules automobiles, pièces et accessoires	7,65	19,58	8,90
Commerces de gros d'articles de quincaillerie, de matériel de plomberie et de chauffage et de matériaux de construction	7,65	20,52	9,67
Commerces de gros de machines, matériel et fournitures	7,60	25,61	8,90
Commerces de gros de produits divers	7,65	18,97	8,90
Commerces de détail d'aliments, de boissons, de médicaments et de tabac	5,51	15,41	1,97
Commerces de détail de chaussures, de vêtements, de tissus et de filés	5,44	14,86	1,35
Commerces de détail de meubles, appareils et accessoires d'ameublement de maison	5,50	16,10	3,38
Commerces de détail de véhicules automobiles, pièces et accessoires	5,51	19,06	1,97
Autres commerces de détail	5,52	13,90	2,04
Intermédiaires financiers de dépôts	7,23	23,11	18,33
Sociétés d'investissement	6,79	23,80	22,58
Sociétés d'assurance	6,74	22,34	22,58
Services immobiliers (sauf les lotisseurs)	6,72	19,88	19,83
Services aux entreprises	7,12	23,37	3,41
Services de l'administration provinciale ¹⁵	7,00	32,22	2,45
Services des administrations locales	6,99	25,76	2,11
Services d'enseignement	6,57	18,13	0,72
Services de santé et services sociaux	6,63	25,52	0,72
Hébergement	5,66	15,40	0,74
Restauration	5,64	12,89	0,80
Services de divertissements et de loisirs	6,18	16,42	4,38
Services personnels et domestiques	5,39	19,06	4,40
Associations	6,99	23,69	2,11
Autres services	5,96	19,15	4,40

Le tableau 2 montre que ce sont les employés des mines de métaux qui travaillent le nombre moyen le plus élevé d'heures par jour de 2009 à 2013 (8,68 heures). Les employés des secteurs du commerce de détail travaillent le nombre moyen d'heures par jour le moins élevé (5,44 heures dans le commerce de détail de chaussures, de vêtements, de tissus et de filés). Dans la plupart des autres secteurs, les employés travaillent aux alentours de 7 heures par jour, soit environ 35 heures par semaine.

Les salaires horaires moyens les plus élevés sont reçus dans les services de l'administration provinciale et l'industrie de la première transformation des métaux (respectivement 32,22 \$ et 28,48 \$), alors que les salaires horaires moyens les plus faibles sont reçus dans le secteur de la restauration et celui des autres commerces de détail (respectivement 12,89 \$ et 13,90 \$).

Le taux de profit-horaire varie de 0,72 \$, dans les services d'enseignement et les services de santé et services sociaux, à 22,58 \$, dans les services financiers (sociétés d'assurance et sociétés d'investissement).

15. Les profits des administrations provinciale et locales correspondent aux profits des sociétés d'État comme Hydro-Québec et la Société des alcools du Québec ainsi qu'aux profits des villes et des établissements offrant un soutien aux activités quotidiennes d'autres organisations dans divers champs, tels que la gestion, le recrutement et le placement de personnel, la préparation de documents, la prise de commandes pour les clients, le recouvrement de créances, l'organisation de voyages et la fourniture de services de sécurité et de surveillance. Leurs services sont offerts aux entreprises de différents secteurs de l'économie ainsi qu'aux ménages.

3.2 L'estimation des coûts directs

Les arrêts de travail ont une incidence directe sur les gains des entreprises et de leurs employés. Les pertes de salaires des travailleurs correspondent au produit du taux de salaire horaire par la durée de l'arrêt de travail en heures. La production que perdent les employeurs pendant l'arrêt de travail influence directement et négativement la rentabilité de leurs entreprises. Ces pertes de profits sont calculées comme étant le produit de la durée d'arrêt de travail en heures par le taux de profit-horaire moyen de l'industrie.

Les coûts directs des arrêts de travail au Québec, de 2009 à 2013, sont évalués à 222,6 M\$ (tableau 3) et répartis comme suit :

- 193,0 M\$ en pertes de salaires pour les employés;
- 29,5 M\$ en pertes de profits pour les entreprises.

On constate que les pertes des travailleurs sont 6,5 fois plus élevées que celles des entreprises. Les pertes de salaires dans le secteur secondaire sont évaluées à 88,8 M\$, celles dans le secteur tertiaire à 103,1 M\$ et celles dans le secteur primaire à 258 k\$. Les pertes de profits dans le secteur secondaire sont chiffrées à 20,2 M\$, celles dans le secteur tertiaire à 9,2 M\$ et celles dans le secteur primaire à 115,0 k\$.

TABLEAU 3. SYNTHÈSE DES COÛTS DIRECTS, QUÉBEC 2009-2013

Secteur	Salaires (en k\$)	Profits (en k\$)	Total (en k\$)	Coûts (en %)
Secteur primaire	258,0	115,0	372,9	0,2
Secteur secondaire	88 793,1	20 170,2	108 963,3	49,0
Secteur tertiaire	103 985,8	9 243,1	113 228,9	50,9
Total	193 036,8	29 528,3	222 565,1	100,0

Les arrêts de travail dans le secteur tertiaire sont les plus coûteux et à l'origine d'un peu plus de la moitié du total des coûts directs, soit de 50,9 % de ces coûts. Viennent ensuite les arrêts de travail dans le secteur secondaire, qui entraînent 49,0 % des coûts totaux directs et enfin, les arrêts de travail dans le secteur primaire, qui n'engendrent que 0,2 % des coûts totaux directs. Le secteur primaire n'a connu des arrêts de travail qu'au cours des années 2011 et 2012 et, même durant ces deux années, leur effet a été très faible et limité. Leur impact sur l'économie du Québec a donc été marginal.

Les coûts les plus élevés ont été enregistrés durant l'année 2011, où ils ont atteint 49,1 M\$. Les coûts les plus faibles ont été enregistrés durant l'année 2010 et sont de l'ordre de 37,2 M\$. Les industries de la première transformation des métaux et les industries chimiques sont les deux types d'industries du secteur secondaire où ont été enregistrées les pertes les plus coûteuses en termes d'arrêts de travail. On a enregistré, pour la première, la perte de 105 700 jours-personnes en 2012 et, pour la deuxième, la perte de 56 495 jours-personnes en 2013 (tableau 1 de l'annexe 1), ce qui a entraîné des coûts directs respectifs de 24,8 M\$ et 15,4 M\$ pour le Québec (tableau 2 de l'annexe 1). Les pertes de salaires enregistrées ont été de l'ordre de 22,3 M\$ dans le premier type d'industries et de 10,4 M\$ dans le deuxième type. Celles des profits sont évaluées respectivement à 2,6 M\$ et 5 M\$. Les services d'enseignement et les commerces de détail de véhicules automobiles, pièces et accessoires sont les deux secteurs d'activité les plus coûteux en termes de jours-personnes, salaires et profits perdus. On a enregistré, pour le premier, la perte de 210 557 jours-personnes en 2011 et, pour le deuxième, la perte de 93 003 jours-personnes en 2013, ce qui a entraîné des coûts respectifs de 26,5 M\$ et 11,7 M\$ pour le Québec. Les pertes de salaires dans les deux secteurs d'activité sont respectivement évaluées à 25,7 M\$ et 10 M\$ et celles des profits à 0,8 M\$ et 1,7 M\$.

3.3 L'estimation des coûts indirects

Les arrêts de travail ont aussi des effets négatifs sur les salaires et les profits des fournisseurs des entreprises en arrêt de travail. On utilise dans cette étude les multiplicateurs d'entrées-sorties simples de type 1 estimés à partir des tableaux d'entrées-sorties du Québec. Les données sur les tableaux d'entrées-sorties proviennent de la Division des comptes des industries de Statistique Canada. Les coûts en termes de pertes de salaires et de profits supportés par les firmes en amont des entreprises qui connaissent un arrêt de travail sont obtenus en multipliant les coûts directs par les multiplicateurs de revenu correspondant à chaque type d'industrie et à chaque année

Il est à noter ici que les multiplicateurs simples de type 1 peuvent être utilisés seulement pour calculer les pertes de revenus supportées par les firmes en amont des entreprises en arrêt de travail, dans le processus de production, et non celles en aval. Il est généralement connu aussi que les multiplicateurs simples de type 1 ne permettent pas de tenir compte des effets induits et qu'ils ont une tendance à sous-estimer l'impact économique en raison de l'hypothèse de l'exogénéité des ménages¹⁶. Ce qu'on présente dans cette étude n'est donc qu'une estimation minimale des coûts des arrêts de travail.

TABLEAU 4. SYNTHÈSE DES COÛTS INDIRECTS, QUÉBEC 2009-2013

Secteur	Salaires (en k\$)	Profits (en k\$)	Total (en k\$)	Coûts (en %)
Secteur primaire	252,6	115,7	368,3	0,4
Secteur secondaire	49 889,1	11 332,8	61 221,8	60,6
Secteur tertiaire	36 029,4	3 476,9	39 506,3	39,1
Total	86 171,1	14 925,3	101 096,4	100,0

Les coûts indirects des arrêts de travail au Québec, de 2009 à 2013, sont évalués à 101,1 M\$ (tableau 4). Les coûts indirects supportés par les travailleurs sont 5,7 fois plus élevés que ceux supportés par les employeurs. Ainsi, comme dans le cas des coûts directs, la plus grande part des coûts qu'engendre un arrêt de travail est supportée par les travailleurs. Ces coûts sont répartis comme suit¹⁷ :

- 86,2 M\$ en pertes de salaires pour les employés;
- 14,9 M\$ en pertes de profits pour les entreprises.

Les pertes de salaire dues aux arrêts de travail dans les secteurs secondaire, tertiaire et primaire sont évaluées respectivement à 49,9 M\$, 36,0 M\$ et 253 k\$. Les pertes de profits dues aux arrêts de travail dans les secteurs secondaire, tertiaire et primaire sont chiffrés respectivement à 11,3 M\$, 3,5 M\$ et 116 k\$.

Les coûts indirects les plus élevés sont dus aux arrêts de travail dans le secteur secondaire. Ils représentent 60,6 % du total des coûts indirects (tableau 4). Viennent ensuite les coûts dus aux arrêts de travail dans les secteurs tertiaire et le primaire, qui représentent respectivement 39,1 % et 0,4 % du total des coûts indirects.

Les coûts directs représentent environ les deux tiers du total des coûts des arrêts de travail au Québec, de 2009 à 2013, soit 68,8 % de ce total (tableau 5). Les coûts directs sont ainsi environ deux fois plus élevés que les coûts indirects. Cette proportion cache certaines disparités entre les secteurs. En effet, les coûts directs sont du même ordre que les coûts indirects dans le secteur primaire (372,9 k\$ par rapport à 368,3 k\$), deux fois plus élevés que les coûts indirects dans le secteur secondaire (109 M\$ par rapport à 61,2 M\$) et trois fois plus élevés que les coûts indirects dans le secteur tertiaire (113,2 M\$ par rapport à 39,5 M\$).

16. On suppose que les salaires ne sont pas nécessairement redistribués dans l'économie par l'intermédiaire des dépenses de consommation.

17. Ces résultats sont disponibles sur demande.

3.4 L'estimation des coûts totaux

Les coûts totaux des arrêts de travail sont obtenus en additionnant les coûts totaux directs et les coûts totaux indirects des arrêts. On a enregistré une perte de 1 400 616 jours-personnes au Québec du 1^{er} janvier 2009 au 31 décembre 2013 (tableau 1 de l'annexe 1). Ces jours-personnes sont répartis comme suit :

- 1 255 jours-personnes dans le secteur primaire;
- 525 126 jours-personnes dans le secteur secondaire;
- 874 235 jours-personnes dans le secteur tertiaire.

Ces arrêts de travail ont coûté 323,7 M\$ au Québec de 2009 à 2013 (tableau 5). Les coûts sont répartis comme suit :

- 0,7 M\$ en pertes dues aux arrêts de travail dans le secteur primaire (0,2 %);
- 170,2 M\$ en pertes dues aux arrêts de travail dans le secteur secondaire (52,6 %);
- 152,7 M\$ en pertes dues aux arrêts de travail dans le secteur tertiaire (47,0 %).

TABLEAU 5. SYNTHÈSE DES COÛTS TOTAUX, QUÉBEC 2009-2013

Secteur	Coûts directs		Coûts indirects		Coûts totaux	
	(en k\$)	(en % des coûts totaux)	(en k\$)	(en % des coûts totaux)	(en k\$)	(en % des coûts totaux)
Secteur primaire	372,9	0,1	368,3	0,1	741,2	0,2
Secteur secondaire	108 963,3	33,7	61 221,8	18,9	170 185,2	52,6
Secteur tertiaire	113 228,9	35,0	39 506,3	12,2	152 735,2	47,2
Total	222 565,1	68,8	101 096,4	31,2	323 661,5	100,0

Contrairement à ce qui a été constaté dans le cas des coûts directs, les coûts totaux les plus élevés sont dus aux arrêts de travail dans le secteur secondaire, qui ont causé un peu plus de la moitié des coûts, soit 52,6 % de ces derniers. Viennent ensuite les coûts totaux dus aux arrêts de travail dans les secteurs tertiaire et primaire, qui représentent respectivement 47,2 % et 0,2 % du total des coûts. Cette répartition s'explique principalement par l'importance relative des coûts indirects dus aux arrêts de travail dans le secteur secondaire (60,6 %), ce qui augmente leur part dans le total des coûts à 18,9 %, soit environ une fois et demie la part du secteur tertiaire, évaluée à 12,2 %. Les arrêts de travail dans le secteur secondaire semblent avoir un impact plus important que ceux des autres secteurs sur l'économie.

Les coûts totaux les plus élevés ont été enregistrés au cours de l'année 2012, où ils ont atteint 71,8 M\$. Les coûts totaux les plus faibles ont été enregistrés au cours de l'année 2010 et sont de l'ordre de 58,1 M\$. Les arrêts de travail dans les industries de la première transformation des métaux et les industries chimiques ont causé les pertes les plus élevées. On a enregistré, pour la première, la perte de 105 700 jours-personnes en 2012 et, pour la deuxième, la perte de 56 495 jours-personnes en 2013 (tableau 1 de l'annexe 1), ce qui a entraîné des coûts totaux respectifs de 38,8 M\$ et 24,1 M\$ pour le Québec (tableau 3 de l'annexe 1). Les pertes de salaires dues aux arrêts de travail dans les deux types d'industries sont respectivement évaluées à 34,8 M\$ et 16,2 M\$ et celles des profits à 4 M\$ et 7,9 M\$.

Les services d'enseignement et les commerces de détail de véhicules automobiles, pièces et accessoires sont les deux secteurs d'activité les plus coûteux en termes de jours-personnes, salaires et profits perdus. On a enregistré, pour le premier, la perte de 210 557 jours-personnes en 2011, et, pour le deuxième, la perte de 93 003 jours-personnes en 2013, ce qui a entraîné des coûts totaux respectifs de 32,7 M\$ et 14,7 M\$ pour le Québec. Les pertes de salaires dues aux arrêts de travail dans les deux secteurs d'activité sont respectivement évaluées à 31,7 M\$ et 12,5 M\$ et celles des profits à 1 M\$ et 2,2 M\$.

4. L'estimation des coûts des arrêts de travail évités grâce aux services de médiation-conciliation du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale

Mesurer les effets des arrêts de travail sur l'économie dans son ensemble et sur certaines industries s'avère une tâche nécessaire et très utile. C'est le cas en particulier pour les industries fortement concentrées.

4.1 La méthodologie

L'examen des données sur les arrêts de travail aux États-Unis par le FMCS montre que l'activité de médiation-conciliation et les arrêts de travail sont positivement et fortement corrélés. Bien évidemment, ce résultat ne pourrait pas être interprété comme une relation de causalité selon laquelle les activités de médiation-conciliation entraînent les arrêts du travail. Bien au contraire, ce sont davantage les employeurs et les unités de négociation les plus susceptibles de connaître un arrêt de travail qui demandent l'intervention en médiation-conciliation. En d'autres termes, si les activités de médiation-conciliation et les arrêts de travail sont fortement corrélés, c'est parce que la menace de subir des arrêts de travail pousse les employeurs et les syndicats à demander des services de médiation-conciliation.

Il n'était cependant pas possible au FMCS de trouver des relations statistiquement significatives pour modéliser les liens existant entre les deux variables. Cela a poussé l'Employment Policy Foundation à recourir à une autre approche et à utiliser les données d'une enquête menée en 2003 par le Sloan School of Management du Massachusetts Institute of Technology et le Département des sciences de gestion de la George Washington University auprès des représentants syndicaux et patronaux pour évaluer le taux des arrêts de travail en l'absence des services de médiation-conciliation du FMCS. L'enquête (nommée ci-dessous *étude du MIT*) consiste en des entrevues avec 584 paires de représentants patronaux et syndicaux. L'analyse des résultats de l'étude du MIT par l'Employment Policy Foundation démontre que 7,7 % des paires ont estimé que la grève, le lock-out ou l'arbitrage contraignant étaient « très probables » sans les services de médiation-conciliation du FMCS. Dans 31 % des cas, au moins un des répondants a estimé que l'arrêt était « très probable » et l'autre a estimé que l'arrêt était « probable » ou « très probable ». Son approche se voulant très conservatrice dans la quantification des effets des interventions du FMCS, l'Employment Policy Foundation a donc retenu la proportion des cas les plus susceptibles de conduire à un arrêt de travail sur le total des cas dans lesquels est intervenu le FMCS, soit 7,7 %.

Au Québec, le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale a administré, en 2005 et 2010, un sondage réalisé par une compagnie indépendante. Sur un échantillon de 428 répondants patronaux et syndicaux, 27,7 % des personnes sondées estimaient que l'intervention en médiation-conciliation était la principale façon d'éviter un arrêt de travail ou d'en raccourcir la durée. Comme la question posée dans ce sondage n'était pas suffisamment précise pour répondre à nos besoins, le Ministère a soumis en 2014 un sondage spécifique sur l'incidence des arrêts de travail aux représentants patronaux et syndicaux qui ont recouru aux services de médiation-conciliation. Un total de 176 représentants y ont répondu et environ un tiers a accepté de révéler son identité, nous permettant ainsi de constituer 29 paires¹⁸. L'analyse des résultats montre que, dans 17,24 % des cas, la partie patronale et la partie syndicale étaient « tout à fait d'accord » pour dire que la médiation-conciliation leur avait permis d'éviter un arrêt de travail et, dans 41,38 % des cas, au moins un des répondants était « tout à fait d'accord » pour dire que la médiation-conciliation leur avait permis d'éviter un arrêt de travail et l'autre était ou bien « tout à fait d'accord » ou bien « plutôt d'accord »¹⁹. Même si le nombre des paires qu'on a pu obtenir par consentement volontaire des parties est faible, soit 29 paires, il est équivalent en terme de pourcentage à celui de l'étude du MIT. Dans notre sondage, nous avons consulté 29 des 325 paires qui ont eu recours aux services de médiation-conciliation au Québec en 2014, soit

18. La question à laquelle les personnes devaient répondre dans le sondage spécifique est la suivante : Est-ce que le recours aux services de médiation-conciliation vous a permis d'éviter un arrêt de travail? Les choix de réponses sont les suivants : Tout à fait d'accord, Plutôt d'accord, Plutôt en désaccord, Tout à fait en désaccord, Ne s'applique pas ou Je ne sais pas. Pour ne pas influencer les réponses des personnes sondées, nous leur avons laissé le choix de révéler ou non leur identité. Parmi les répondants qui ont accepté de donner leur identité, nous avons pu former 29 paires.

19. Au total, 106 personnes interrogées ont répondu « tout à fait d'accord » ou « plutôt d'accord ».

8,92 % du nombre total de cas traités. Dans le cas de l'étude du MIT, ils ont consulté 584 des 6 340 paires qui ont eu recours au FMCS aux États Unis en 2003 soit 9,21 % des cas traités²⁰. L'analyse des résultats montre aussi que la proportion est plus élevée au Québec qu'aux États Unis si on se limite aux paires dans lesquelles les parties patronale et syndicale étaient « tout à fait d'accord » pour dire que la médiation-conciliation leur avait permis d'éviter un arrêt de travail ou à celles dans lesquelles au moins une des parties était « tout à fait d'accord » et l'autre était ou bien « tout à fait d'accord » ou bien « plutôt d'accord ». Toutefois, étant donné la limite du nombre de paires que nous avons consultées et notre objectif de présenter une estimation conservatrice des coûts évités, on a décidé de retenir uniquement une proportion de 8 % dans le cas du Québec, soit la proportion américaine arrondie au chiffre supérieur près. Le nombre des arrêts de travail évités chaque année est ainsi obtenu en multipliant le nombre total de conventions collectives auxquelles le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale a participé et qui n'ont pas conduit à un arrêt de travail par 8 %.

Les estimations annuelles du nombre moyen d'heures travaillées par jour, le taux de profit-horaire et le taux de salaire horaire sont exactement ceux utilisés dans la section sur l'estimation des coûts directs et indirects des arrêts de travail de la présente étude. La procédure d'évaluation des coûts évités est également la même que celle décrite dans cette section.

4.2 L'estimation des coûts évités grâce à la médiation-conciliation au Québec de 2009 à 2013

On distingue deux contextes d'intervention en médiation-conciliation²¹ dans cette étude :

- les interventions faites lors du renouvellement des conventions collectives; elles représentent environ 81 % du total des interventions faites de 2009 à 2013, soit 1 488 cas (tableau 6);
- les interventions faites lors de la négociation des premières conventions collectives; elles représentent environ 19 % des interventions faites de 2009 à 2013, soit 352 cas.

TABLEAU 6. INTERVENTIONS EN MÉDIATION-CONCILIATION, QUÉBEC 2009-2013

Année	Renouvellement des conventions collectives		Négociation des premières conventions collectives		Total
	Nombre	(en %)	Nombre	(en %)	
2009	285	80,3	70	19,7	355
2010	281	80,5	68	19,5	349
2011	307	83,0	63	17,0	370
2012	325	84,2	61	15,8	386
2013	290	76,3	90	23,7	380
Total	1 488	80,9	352	19,1	1 840

L'analyse des résultats de l'étude montre que c'est dans les interventions faites lors du renouvellement des conventions collectives que les services de médiation-conciliation ont permis d'éviter le plus de coûts. Des coûts de 312,1 M\$ ont en effet été évités lors de ces interventions, soit 95,7 % du total des coûts évités, évalué à 326,1 M\$ (tableau 7). Quant aux interventions faites lors de la négociation des premières conventions collectives, elles n'ont permis d'épargner que 14,5 M\$, soit 4,3 % du total des coûts évités, bien que le nombre de conventions collectives négociées pour la première fois représente 19,1 % du nombre total de conventions collectives signées. Cet écart s'explique par la taille réduite des unités d'accréditation négociant leurs conventions collectives pour la première fois par rapport à celles, déjà établies, qui négocient leur renouvellement. On conclut que les interventions faites lors du renouvellement des conventions collectives permettent d'éviter des coûts plus importants que celles faites lors de la négociation des premières conventions collectives.

20. Le FMCS a traité 33,1 % de 19 716 ententes négociées en 2003 qui relèvent de son domaine d'intervention selon le rapport de l'*Employment Policy Foundation* pour le Service fédéral américain de médiation-conciliation, *Impact Measures of Federal Mediation and Conciliation Service Activities, 1999-2004*, paru en novembre 2005.

21. On s'intéresse dans cette étude à toutes les interventions qui ont conduit à la signature d'une convention collective du 1^{er} janvier 2009 au 31 décembre 2013.

TABEAU 7. TOTAL DES COÛTS (DIRECTS ET INDIRECTS) ÉVITÉS, QUÉBEC 2009-2013

Total des coûts évités lors du renouvellement des conventions collectives							
Secteur	2009 (en k\$)	2010 (en k\$)	2011 (en k\$)	2012 (en k\$)	2013 (en k\$)	Total (en k\$)	Total (en % du total des coûts évités)
Secteur primaire	8,8	19,1	599,4	16,0	34,6	677,9	0,2
Secteur secondaire	28134,9	25 803,6	15 950,5	27 618,1	27 035,0	124 542,1	38,2
Secteur tertiaire	21732,8	23 322,0	105 089,5	15 619,5	21 079,0	186 842,8	57,3
Total	49876,4	49 144,8	121 639,4	43 253,6	48 148,6	312 062,8	95,7
Total des coûts évités lors de la négociation des premières conventions collectives							
Secteur	2009 (en k\$)	2010 (en k\$)	2011 (en k\$)	2012 (en k\$)	2013 (en k\$)	Total (en k\$)	Total (en % du total des coûts évités)
Secteur primaire	0,0	8,8	4,6	2,5	2,2	18,2	0,0
Secteur secondaire	2 058,7	2 574,0	992,8	740,8	109,5	6 475,9	2,0
Secteur tertiaire	472,6	1 707,3	903,2	1 138,2	3 301,2	7 522,6	2,3
Total	2 531,3	4 290,2	1 900,6	1 881,6	3 412,9	14 016,7	4,3
Total des coûts évités							
Secteur	2009 (en k\$)	2010 (en k\$)	2011 (en k\$)	2012 (en k\$)	2013 (en k\$)	Total (en k\$)	Total (en % du total des coûts évités)
Secteur primaire	8,8	28,0	604,0	18,5	36,8	696,1	0,2
Secteur secondaire	30 193,6	28 377,7	16 943,3	28 358,9	27 144,5	131 018,0	40,2
Secteur tertiaire	22 205,4	25 029,4	105 992,7	16 757,7	24 380,2	194 365,4	59,6
Total	52 407,8	53 435,0	123 540,0	45 135,2	51 561,5	326 079,5	100,0

Les interventions en médiation-conciliation au Québec ont permis d'éviter la perte de 1 487 880 jours-personnes (tableau 1 de l'annexe 2) et de réaliser ainsi des économies de 326,1 M\$. Les coûts évités les plus importants, dont la valeur est de 123,5 M\$, sont enregistrés au cours de l'année 2011, ce qui n'est pas surprenant, car 2011 correspond à l'année du renouvellement des ententes dans le secteur public (tableau 2 de l'annexe 2). Les coûts évités les plus faibles ont été enregistrés durant l'année 2013 et sont de l'ordre de 51,6 M\$. Les coûts totaux évités sont répartis comme suit :

- 234,2 M\$ en pertes de revenus directs, dont 224,5 M\$ ont été épargnés lors du renouvellement des conventions collectives et 9,7 M\$ ont été épargnés lors de la négociation des premières conventions collectives (tableau 8);
- 91,8 M\$ en pertes de revenus indirects, dont 87,5 M\$ ont été épargnés lors du renouvellement des conventions collectives et 4,3 M\$ ont été épargnés lors de la négociation des premières conventions collectives (tableau 9).

Les pertes de revenus directs évitées sont rapportées au tableau 8 ci-dessous et comprennent :

- 197,4 M\$ en pertes de salaires évitées lors du renouvellement des conventions collectives;
- 27,2 M\$ en pertes de profits évitées lors du renouvellement des conventions collectives;
- 7,9 M\$ en pertes de salaires évitées lors de la négociation des premières conventions collectives;
- 1,8 M\$ en pertes de profits évitées lors de la négociation des premières conventions collectives.

Les pertes de revenus indirects évitées sont rapportées au tableau 9 ci-dessous et comprennent :

- 73,5 M\$ en pertes de salaires évitées lors du renouvellement des conventions collectives;
- 14 M\$ en pertes de profits évitées lors du renouvellement des conventions collectives;
- 3,4 M\$ en pertes de salaires évitées lors de la négociation des premières conventions collectives;
- 0,9 M\$ en pertes de profits évitées lors de la négociation des premières conventions collectives.

TABEAU 8. SYNTHÈSE DES COÛTS DIRECTS ÉVITÉS, QUÉBEC 2009-2013

Total des coûts directs évités lors du renouvellement des conventions collectives				
Secteur	Salaires (en k\$)	Profits (en k\$)	Total (en k\$)	Coûts (en %)
Total pour le secteur primaire	324,3	126,3	450,6	0,2
Total pour le secteur secondaire	65 004,6	14 735,2	79 739,8	35,5
Total pour le secteur tertiaire	132 056,0	12 288,6	144 344,6	64,3
Total	197 384,9	27 150,1	224 535,0	100,0
Total des coûts directs évités lors de la négociation des premières conventions collectives				
Secteur	Salaires (en k\$)	Profits (en k\$)	Total (en k\$)	Coûts (en %)
Total pour le secteur primaire	4,9	3,3	8,2	0,1
Total pour le secteur secondaire	3 034,9	642,6	3 677,6	37,9
Total pour le secteur tertiaire	4 891,7	1 132,3	6 024,0	62,0
Total	7 931,5	1 778,2	9 709,7	100,0
Total des coûts revenus directs évités				
Secteur	Salaires (en k\$)	Profits (en k\$)	Total (en k\$)	Coûts (en %)
Total pour le secteur primaire	329,3	129,5	458,8	0,2
Total pour le secteur secondaire	68 039,5	15 377,8	83 417,3	35,6
Total pour le secteur tertiaire	136 947,7	13 420,9	150 368,6	64,2
Total	205 316,4	28 928,3	234 244,7	100,0

TABLEAU 9. SYNTHÈSE DES COÛTS INDIRECTS ÉVITÉS, QUÉBEC 2009-2013

Total des coûts indirects évités lors du renouvellement des conventions collectives				
Secteur	Salaires (en k\$)	Profits (en k\$)	Total (en k\$)	Coûts (en %)
Total pour le secteur primaire	161,0	66,3	227,3	0,3
Total pour le secteur secondaire	36 523,3	8 279,1	44 802,4	51,1
Total pour le secteur tertiaire	36 827,1	5 671,1	42 498,2	48,6
Total	73 511,4	14 016,5	87 527,8	100,0
Total des coûts indirects évités lors de la négociation des premières conventions collectives				
Secteur	Salaires (en k\$)	Profits (en k\$)	Total (en k\$)	Coûts (en %)
Total pour le secteur primaire	4,5	3,0	7,5	0,2
Total pour le secteur secondaire	1 807,2	361,1	2 168,3	50,3
Total pour le secteur tertiaire	1 559,7	571,4	2 131,2	49,5
Total	3 371,4	935,5	4 306,9	100,0
Total des coûts indirects évités				
Secteur	Salaires (en k\$)	Profits (en k\$)	Total (en k\$)	Coûts (en %)
Total pour le secteur primaire	165,4	69,3	234,8	0,3
Total pour le secteur secondaire	38 330,5	8 640,2	46 970,7	51,1
Total pour le secteur tertiaire	38 386,8	6 242,5	44 629,4	48,6
Total	76 882,8	14 952,0	91 834,8	100,0

Les pertes totales de revenus évitées sont rapportées au tableau 10 ci-dessous. Les coûts évités grâce aux interventions dans les secteurs tertiaire, secondaire et primaire représentent respectivement 59,8 %, 40,0 % et 0,2 % du total des coûts évités. Le nombre d'interventions menées dans le secteur primaire est très restreint et se limite à certaines interventions dans des cas liés à des activités agricoles, forestières ou minières.

TABLEAU 10. SYNTHÈSE DES COÛTS TOTAUX (DIRECTS ET INDIRECTS) ÉVITÉS, QUÉBEC 2009-2013

Total des coûts totaux (directs et indirects) évités lors du renouvellement des conventions collectives				
Secteur	Salaires (en k\$)	Profits (en k\$)	Total (en k\$)	Coûts (en %)
Total pour le secteur primaire	485,3	192,6	677,9	0,2
Total pour le secteur secondaire	101 527,9	23 014,3	124 542,1	39,9
Total pour le secteur tertiaire	168 883,1	17 959,7	186 842,8	59,9
Total	270 896,2	41 166,6	312 062,8	100,0
Total des coûts totaux (directs et indirects) évités lors de la négociation des premières conventions collectives				
Secteur	Salaires (en k\$)	Profits (en k\$)	Total (en k\$)	Coûts (en %)
Total pour le secteur primaire	11,1	7,1	18,2	0,1
Total pour le secteur secondaire	4 842,1	1 003,7	5 845,9	41,7
Total pour le secteur tertiaire	6 451,4	1 703,7	8 155,1	58,2
Total	11 303,0	2 713,7	14 016,7	100,0
Total des coûts totaux (directs et indirects) évités				
Secteur	Salaires (en k\$)	Profits (en k\$)	Total (en k\$)	Coûts (en %)
Total pour le secteur primaire	496,4	199,7	696,1	0,2
Total pour le secteur secondaire	106 370,0	24 018,0	130 388,0	40,0
Total pour le secteur tertiaire	175 334,5	19 663,5	194 998,0	59,8
Total	282 199,2	43 880,3	326 079,5	100,0

4.3 La comparaison des ratios bénéfices-coûts au Québec pour la période 2009-2013

Pour témoigner de l'efficacité de l'utilisation des fonds publics, on a jugé opportun d'évaluer combien fait épargner, en coûts des arrêts de travail, chaque dollar dépensé en médiation-conciliation au Québec. Le tableau ci-dessous présente les ratios bénéfices-coûts du Québec pour la période 2009-2013 comparés à ceux des États-Unis (FMCS) et du Royaume-Uni (Advisory, Conciliation and Arbitration Service [ACAS]). On voit bien que les services de médiation-conciliation permettent d'épargner en moyenne environ 65,3 M\$ au Québec chaque année. Si on rapporte ces bénéfices à la valeur des dépenses engagées chaque année, on trouve que chaque dollar dépensé en médiation-conciliation permet d'épargner en moyenne 12,8 \$ en coûts des arrêts de travail. L'année record était l'année 2011, où le ratio a atteint un pic de 21,7. Le ratio moyen du Québec se compare bien à celui des États-Unis, où l'intervention du FMCS a permis d'éviter des coûts des arrêts de travail d'une valeur moyenne de 20,7 pour chaque dollar dépensé en médiation-conciliation, ce qui représente tout de même un taux 62 % plus élevé que le taux québécois. Le taux plus élevé aux États-Unis est principalement dû à la taille des unités d'accréditation américaines, qui était environ 79 % plus grande que celle des unités québécoises lors de la période d'analyse²². Ainsi, la même intervention faite aux États-Unis permet d'éviter plus de coûts qu'au Québec.

En analysant toutefois l'évolution des ratios dans le temps, on voit bien que ceux du Québec sont devenus plus élevés que ceux des États-Unis à partir de l'année 2011 et le sont restés pendant trois années de suite. La moyenne du Québec après 2011 est de l'ordre de 14,3. Elle est donc plus que deux fois plus élevée que celle des États-Unis, qui est de 6,5, ce qui dénote une performance soutenue des services québécois de médiation-conciliation.

On remarque aussi que la valeur trouvée dans le cas du Royaume-Uni, soit 76,5, est plus élevée que les valeurs québécoises et américaines. Ce constat n'est pas surprenant étant donné que l'ACAS utilise une approche complètement différente. Il n'évalue pas les coûts évités dans tous les secteurs de l'économie comme on l'a fait pour le Québec et les États-Unis, mais il évalue plutôt les coûts évités dans certains secteurs bien déterminés et pour une année donnée, 2010-2011. S'il est évident que l'évitement d'un arrêt de travail dans le service du transport en commun dans une ville achalandée comme Londres épargnerait certainement des coûts énormes²³, cela n'est pas le cas de tous les autres secteurs de l'économie britannique.

TABLEAU 11. COMPARAISON DES RATIOS BÉNÉFICES-COÛTS

Année	Total des coûts évités au Québec (en M\$)	Budget de médiation-conciliation au Québec (en M\$)	Ratios bénéfices-coûts		
			Québec	États-Unis	Royaume-Uni
2009	52,4	5,3	9,9	55,5	ND
2010	53,4	5,3	10,1	28,6	76,5
2011	123,5	5,7	21,7	6,1	ND
2012	45,6	4,5	10,1	5,6	ND
2013	51,6	4,6	11,2	7,7	ND
Moyenne	65,3	5,1	12,8	20,7	76,5

22. La taille des unités d'accréditation ayant recouru à la médiation-conciliation aux États-Unis est 79 % plus élevée que celle des unités du Québec, ce qui veut dire qu'un dollar investi en médiation-conciliation aurait rapporté 22,97 \$ en moyenne au Québec durant la période 2009-2013 si les unités d'accréditation y avaient la même taille qu'aux États-Unis. Ces résultats se comparent bien avec ceux trouvés par l'Employment Policy Foundation pour le FMCS aux États-Unis.

23. Il convient de rappeler ici qu'il n'existe pas de dispositions concernant les services essentiels au Royaume-Uni.

Conclusion

Dans la présente étude, on évalue les effets des arrêts de travail sur l'économie québécoise et quantifie les coûts évités grâce aux services de médiation-conciliation offerts par le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale. Dans un contexte de rigueur budgétaire et de révision des programmes, l'évaluation de la performance et de l'efficacité des programmes et services offerts par les différents ministères et organismes gouvernementaux s'avère une préoccupation majeure. La quantification de la valeur ajoutée des services de médiation-conciliation et leur contribution à l'économie québécoise par cette étude s'inscrit dans cette logique. C'est une étude originale qui offre la première tentative d'évaluation de la valeur ajoutée des services de médiation-conciliation québécois. Elle couvre les interventions faites dans les secteurs d'activité économique régis par le Code du travail. Les informations colligées, en particulier sur l'aspect bénéfices-coûts de l'intervention de l'État pour faciliter le règlement de conflits de travail et favoriser la paix industrielle, sont révélatrices à plusieurs égards.

De fait, l'étude montre que les interventions en médiation-conciliation menées du 1^{er} janvier 2009 au 31 décembre 2013 ont permis de réduire de 1 487 880 le nombre des jours-personnes perdus à cause des arrêts de travail au Québec, ce qui a aidé les parties à renouveler leurs conventions collectives ou à en conclure une pour la première fois. Le nombre des arrêts de travail relevant des compétences provinciales a diminué de 472 à 325, soit de 31,2 %. Les coûts évités grâce aux services de médiation-conciliation sont évalués à 326,1 M\$ et se répartissent comme suit :

- 205,8 M\$ en salaires pour les travailleurs;
- 28,9 M\$ en bénéfices pour les sociétés;
- 91,8 M\$ en gains pour les industries connexes.

Le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale est intervenu dans 1 840 cas, soit 1 488 dans le cadre du renouvellement de conventions collectives et 352 dans le cadre de premières conventions collectives.

Malgré les efforts déployés par le Ministère, les arrêts de travail ont engendré une perte de 1 400 616 jours-personnes, ce qui représente l'équivalent de 9,5 millions d'heures de travail et ont coûté plus de 323,7 M\$ aux travailleurs et aux entreprises québécoises. Ces coûts sont répartis comme suit :

- 193 M\$ en pertes de salaires pour les employés des unités de négociation;
- 29,5 M\$ en pertes de profits pour les entreprises;
- 101,1 M\$ en pertes de revenus pour les industries connexes.

Ces arrêts de travail ont touché aussi près de 84 754 travailleurs, répartis comme suit :

- 65 885 employés touchés directement par un arrêt de travail;
- 18 869 travailleurs indirectement touchés par un arrêt de travail.

On estime que chaque dollar dépensé en médiation-conciliation durant la période d'analyse a épargné en moyenne 12,8 \$ au Québec²⁴. Ces résultats, qui mettent en valeur l'apport des services de médiation-conciliation offerts par le Ministère et leur contribution à l'économie québécoise, confirment l'importance de sa mission et encourage le développement et le partage d'expériences en matière d'étude et de gestion des relations industrielles.

24. Ces résultats sont comparables à ceux du FMCS (voir la note 22).



Bibliographie

- Antcliff, V. et Saundry, R. « Accompaniment, Workplace Representation and Disciplinary Outcomes in British Workplaces – Just a Formality? ». *British Journal of Industrial Relations*, 47(1), 2009, 100–121.
- Brown William, et collab. « Déclin et refondation de la négociation collective en Grande-Bretagne ». *L'Homme et la société*, 2011(4), N° 182, p. 53-73. DOI : 10.3917/lhs.182.0053.
- Dix, G., Sisson, K., et Forth, J. « Conflict at Work : The Changing Pattern of Disputes ». In Brown, W., Bryson, A., Forth, J., et Whitfield, K. (Eds.), *The Evolution of the Modern Workplace*. Cambridge University Press, 2009.
- Drinkwater, S. et Ingram, P. « Have Industrial Relations in the UK Really Improved ? ». *Labour*, 19(2), 2005, 373–398.
- Employment Policy Foundation. *Impact Measures of Federal Mediation and Conciliation Service Activities, 1999-2004*. Rapport pour le Federal Mediation and Conciliation Service fédéral américain de médiation-conciliation, novembre 2005, 47 p.
- Gary-Bobo, R. et Jaaidane, T. « Strikes and Slowdown in a Theory of Relational Contracts ». Discussion paper, Centre d'Économie de la Sorbonne, Université Paris 1, 2011.
- Godard, J. « What Has Happened to Strikes? ». *British Journal of Industrial Relations*, 49(2), 2011, 282–305.
- Hebdon, R. P. et Stern, R. N. « Tradeoffs among Expressions of Industrial Conflict : Public Sector Strike Bans and Grievance Arbitrations ». *Industrial and Labor Relations Review*, 51(2), 1998, 204–221.
- Marshall, G., Newwby, H., Rose, D. et Volger, C. *Social Class in Modern Britain*. London: Hutchison, 1988.
- Meadows, Pamela. *A Review of the Economic Impact of Employment Relations Services Delivered by ACAS*. The National Institute of Economics and Social Research, 2007, 68 p.
- Neumann, G. R. et Reder, M. R. « Output and Strike Activity in U.S. Manufacturing: How Large are the Losses? ». *Industrial and Labor Relations Review*, Vol 37, No 2, 1984, 197-211.
- Organisation internationale du Travail *World of Work Report 2010. From One Crisis to the Next?* Rapport de l'OIT, Genève, 2010.
- Sapsford, D. et Turnbull, P. Strikes and Industrial Conflict in Britain's Docks : Balloons or Icebergs? *Oxford Bulletin of Economics and Statistics*, 56(3) : 1994, 249–265.
- Federal Mediation and Conciliation Service. Rapports annuels (2009 2013).
- Federal Mediation and Conciliation Service. *Fiscal year 2011, Congressional Budget Submission*, 2011, 40 p.
- Federal Mediation and Conciliation Service. *Fiscal year 2013, Congressional Budget Submission*, 2013, 42 p.

Annexe 1

TABLEAU 1. NOMBRE DE JOURS-PERSONNES PERDUS LORS DES ARRÊTS DE TRAVAIL, QUÉBEC 2009-2013

Secteur d'activité	2009	2010	2011	2012	2013
Services relatifs à l'agriculture	0,0	0,0	825	0,0	0,0
Services forestiers	0,0	0,0	130	300	0,0
Total pour le secteur primaire	0,0	0,0	955	300	0,0
Industries des aliments	26 017	3 001	8 640	2 770	9 370
Industries des boissons	0,0	200	0,0	0,0	0,0
Industries des produits du caoutchouc	0,0	0,0	0,0	2 000	0,0
Industries des produits en matière plastique	0,0	4 577	0,0	1 204	0,0
Industries du cuir et des produits connexes	0,0	0,0	0,0	54	0,0
Industries des produits textiles	2 655	0,0	0,0	0,0	0,0
Industries de l'habillement	0,0	0,0	0,0	110	0,0
Industries du bois	6 993	0,0	44	0,0	0,0
Industries du meuble et des articles d'ameublement	0,0	8 768	0,0	0,0	0,0
Industries du papier et des produits en papier	0,0	3 684	7 354	0,0	73
Imprimerie, édition et industries connexes	64 534	65 933	18 727	825	0,0
Industries de la première transformation des métaux	0,0	0,0	0,0	105 700	22 244
Industries de la fabrication des produits métalliques (sauf les industries de la machinerie et du matériel de transport)	2 104	155	1 343	0,0	163
Industries de la machinerie (sauf électrique)	0,0	416	2 500	0,0	249
Industries du matériel de transport	0,0	0,0	0,0	8 250	466
Industries des produits électriques et électroniques	41 230	16 959	2 075	0,0	0,0
Industries des produits minéraux non métalliques	1 173	1 105	1 360	250	0,0
Industries des produits du pétrole et du charbon	1 925	0,0	0,0	0,0	0,0
Industries chimiques	0,0	3 171	0,0	18 260	56 495
Total pour le secteur secondaire	146 631	107 969	42 043	139 423	89 060
Transports	585	0,0	938	384	160
Entreposage	0,0	84	0,0	0,0	0,0
Autres services publics	0,0	0,0	154	0,0	0,0
Commerces de gros de produits pétroliers	0,0	0,0	28	0,0	0,0
Commerces de gros de produits alimentaires, de boissons, de médicaments et de tabac	3 786	23 920	0,0	845	0,0
Commerces de gros de véhicules automobiles, pièces et accessoires	0,0	616	2 460	58	0,0
Commerces de gros d'articles de quincaillerie, de matériel de plomberie et de chauffage et de matériaux de construction	414	0,0	0,0	7 332	2 632
Commerces de gros de produits divers	0,0	409	0,0	6	0,0
Commerces de détail d'aliments, de boissons, de médicaments et de tabac	46 323	5 932	3 726	12 947	32 571
Commerces de détail de véhicules automobiles, pièces et accessoires	2 093	8 793	10 535	1 222	93 003
Autres commerces de détail	0,0	920	0,0	0,0	2 775
Intermédiaires financiers de dépôts	0,0	0,0	0,0	2 112	0,0
Sociétés d'investissement	0,0	0,0	0,0	186	0,0



Secteur d'activité	2009	2010	2011	2012	2013
Sociétés d'assurance	0,0	332	0,0	0,0	0,0
Services immobiliers (sauf les lotisseurs)	101	0,0	754	0,0	0,0
Services aux entreprises	19 517	0,0	0,0	195	48
Services de l'administration provinciale	0,0	0,0	14 636	31 800	1 838
Services des administrations locales	12 405	5 396	5 418	478	10 743
Services d'enseignement	32 340	56 934	210 557	498	230
Services de santé et services sociaux	1 683	1 231	2 012	11 585	1 914
Hébergement	17 731	11 956	18 089	34 830	53 590
Restauration	14 375	14 633	14 686	589	0,0
Services de divertissements et de loisirs	0,0	146	0,0	20	0,0
Services personnels et domestiques	135	861	1 364	0,0	0,0
Associations	80	0,0	0,0	57	55
Autres services	0,0	0,0	0,0	0,0	444
Total pour le secteur tertiaire	151 568	132 163	285 357	105 144	200 003
Total	298 199	240 132	328 355	244 867	289 063

TABEAU 2. ESTIMATION DES COÛTS DIRECTS DES ARRÊTS DE TRAVAIL (EN K\$), QUÉBEC 2009-2013

Secteur d'activité	2009		2010		2011		2012		2013	
	Salaires	Profits	Salaires	Profits	Salaires	Profits	Salaires	Profits	Salaires	Profits
Services relatifs à l'agriculture	0,0	0,0	0,0	0,0	171,4	89,4	0,0	0,0	0,0	0,0
Services forestiers	0,0	0,0	0,0	0,0	27,0	14,1	59,5	11,5	0,0	0,0
Total pour le secteur primaire	0,0	0,0	0,0	0,0	198,4	103,5	59,5	11,5	0,0	0,0
Industries des aliments	3 400,0	534,2	421,7	122,3	1 243,8	303,3	409,5	66,8	1 355,5	833,3
Industries des boissons	0,0	0,0	34,6	8,2	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Industries des produits du caoutchouc	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	326,4	48,3	0,0	0,0
Industries des produits en matière plastique	0,0	0,0	771,1	186,5	0,0	0,0	179,7	29,1	0,0	0,0
Industries du cuir et des produits connexes	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	9,3	1,3	0,0	0,0
Industries des produits textiles	325,9	54,5	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Industries de l'habillement	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	12,1	2,7	0,0	0,0
Industries du bois	1 031,9	143,6			7,5	1,5	0,0	0,0	0,0	0,0
Industries du meuble et des articles d'ameublement	0,0	0,0	1 199,0	357,3	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Industries du papier et des produits en papier	0,0	0,0	674,6	150,1	1 505,0	258,1	0,0	0,0	15,2	6,5
Imprimerie, édition et industries connexes	9 231,1	1 325,0	9 046,2	2 686,8	2 810,5	657,3	129,0	19,9	0,0	0,0
Industries de la première transformation des métaux	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	22 261,1	2 550,4	4 579,7	1 978,1
Industries de la fabrication des produits métalliques (sauf les industries de la machinerie et du matériel de transport)	442,3	43,2	26,3	6,3	246,5	47,1	0,0	0,0	28,9	14,5
Industries de la machinerie (sauf électrique)	0,0	0,0	77,8	17,0	476,2	87,7	0,0	0,0	46,0	22,1

Secteur d'activité	2009		2010		2011		2012		2013	
	Salaires	Profits	Salaires	Profits	Salaires	Profits	Salaires	Profits	Salaires	Profits
Industries du matériel de transport	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	1 746,5	199,1	94,5	41,4
Industries des produits électriques et électroniques	6 007,5	846,5	2 938,8	691,1	350,0	72,8	0,0	0,0	0,0	0,0
Industries des produits minéraux non métalliques	203,4	24,1	183,7	45,0	265,9	47,7	43,5	6,0	0,0	0,0
Industries des produits du pétrole et du charbon	297,0	39,5	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Industries chimiques	0,0	0,0	514,2	129,2	0,0	0,0	3 443,3	440,6	10 380,8	5 024,0
Total pour le secteur secondaire	20 939,0	3 010,7	15 888,0	4 399,9	6 905,3	1 475,7	28 560,2	3 364,0	16 500,6	7 920,0
Transports	101,3	13,4	0,0	0,0	175,6	22,9	67,0	6,2	29,7	8,9
Entreposage	0,0	0,0	14,8	2,7	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Autres services publics	0,0	0,0	0,0	0,0	40,2	7,4	0,0	0,0	0,0	0,0
Commerces de gros de produits pétroliers	0,0	0,0	0,0	0,0	4,6	1,6	0,0	0,0	0,0	0,0
Commerces de gros de produits alimentaires, de boissons, de médicaments et de tabac	543,5	133,5	3 649,1	1 218,7	0,0	0,0	123,8	38,2	0,0	0,0
Commerces de gros de véhicules automobiles, pièces et accessoires	0,0	0,0	90,1	31,4	381,4	144,9	7,7	2,6	0,0	0,0
Commerces de gros d'articles de quincaillerie, de matériel de plomberie et de chauffage et de matériaux de construction	59,4	14,6	0,0	0,0	0,0	0,0	1 160,2	331,5	398,4	335,5
Commerces de gros de produits divers	0,0	0,0	60,4	20,8	0,0	0,0	0,9	0,3	0,0	0,0
Commerces de détail d'aliments, de boissons, de médicaments et de tabac	3 480,7	402,1	451,2	61,1	316,7	34,3	1 357,9	95,1	2 694,3	606,3
Commerces de détail de véhicules automobiles, pièces et accessoires	224,2	18,2	988,0	90,6	1 173,1	97,0	98,8	9,0	10 015,5	1 731,2
Autres commerces de détail	0,0	0,0	67,0	9,5	0,0	0,0	0,0	0,0	227,4	51,7
Intermédiaires financiers de dépôts	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	386,2	188,4	0,0	0,0
Sociétés d'investissement	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	30,7	15,6	0,0	0,0
Sociétés d'assurance	0,0	0,0	48,0	30,8	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Services immobiliers (sauf les lotisseurs)	12,7	7,8	0,0	0,0	112,7	78,8	0,0	0,0	0,0	0,0
Services aux entreprises	2 914,2	225,4	0,0	0,0	0,0	0,0	32,6	3,4	8,1	2,2
Services de l'administration provinciale	0,0	0,0	0,0	0,0	3 375,8	225,0	7 465,8	323,0	438,5	47,2
Services des administrations locales	2 181,8	111,3	928,8	72,3	958,4	83,3	87,8	4,9	2 058,5	276,1
Services d'enseignement	3 794,4	0,0	6 405,3	224,8	25 760,0	783,8	58,8	1,9	27,1	2,8
Services de santé et services sociaux	283,0	0,0	207,6	4,9	343,6	7,4	1 911,0	46,2	319,9	23,5



Secteur d'activité	2009		2010		2011		2012		2013	
	Salaires	Profits	Salaires	Profits	Salaires	Profits	Salaires	Profits	Salaires	Profits
Hébergement	1 521,7	51,7	1 015,4	47,3	1 541,9	62,5	3 088,1	94,8	5 214,1	423,7
Restauration	949,7	41,5	1 006,8	57,5	1 113,7	51,8	43,5	1,6	0,0	0,0
Services de divertissements et de loisirs	0,0	0,0	14,8	4,6	0,0	0,0	2,1	0,0	0,0	0,0
Services personnels et domestiques	14,2	2,0	80,3	15,8	142,9	30,1	0,0	0,0	0,0	0,0
Associations	13,6	0,5	0,0	0,0	0,0	0,0	7,4	0,6	10,3	1,4
Autres services	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	51,1	23,6
Total pour le secteur tertiaire	16 094,4	1 022,0	15 027,8	1 892,9	35 440,5	1 630,7	15 930,3	1 163,3	21 492,8	3 534,2
Total	37 033,3	4 032,6	30 915,8	6 292,8	42 544,2	3 209,9	44 550,1	4 538,8	37 993,4	11 454,2

TABLEAU 3. ESTIMATION DES COÛTS TOTAUX DES ARRÊTS DE TRAVAIL (EN K\$), QUÉBEC 2009-2013

Secteur d'activité	2009		2010		2011		2012		2013	
	Salaires	Profits	Salaires	Profits	Salaires	Profits	Salaires	Profits	Salaires	Profits
Services relatifs à l'agriculture	0,0	0,0	0,0	0,0	352,8	184,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Services forestiers	0,0	0,0	0,0	0,0	49,2	25,7	108,5	21,0	0,0	0,0
Total pour le secteur primaire	0,0	0,0	0,0	0,0	402,1	209,6	108,5	21,0	0,0	0,0
Industries des aliments	5 310,3	834,3	658,7	191,0	1 942,7	473,6	639,6	104,4	2 117,1	1 301,4
Industries des boissons	0,0	0,0	54,0	12,7	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Industries des produits du caoutchouc	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	509,8	75,4	0,0	0,0
Industries des produits en matière plastique	0,0	0,0	1 204,4	291,3	0,0	0,0	280,6	45,4	0,0	0,0
Industries du cuir et des produits connexes	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	14,6	2,0	0,0	0,0
Industries des produits textiles	509,1	85,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Industries de l'habillement	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	18,8	4,1	0,0	0,0
Industries du bois	1 611,6	224,3	0,0	0,0	11,6	2,4	0,0	0,0	0,0	0,0
Industries du meuble et des articles d'ameublement	0,0	0,0	1 872,7	558,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Industries du papier et des produits en papier	0,0	0,0	1 053,6	234,5	2 350,5	403,2	0,0	0,0	23,7	10,1
Imprimerie, édition et industries connexes	14 417,6	2 069,5	14 128,9	4 196,5	4 389,6	1 026,6	201,5	31,1	0,0	0,0
Industries de la première transformation des métaux	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	34 768,7	3 983,3	7 152,8	3 089,6
Industries de la fabrication des produits métalliques (sauf les industries de la machinerie et du matériel de transport)	690,7	67,5	41,1	9,9	384,9	73,6	0,0	0,0	45,1	22,6
Industries de la machinerie (sauf électrique)	0,0	0,0	121,5	26,5	743,8	137,1	0,0	0,0	71,9	34,6

Secteur d'activité	2009		2010		2011		2012		2013	
	Salaires	Profits	Salaires	Profits	Salaires	Profits	Salaires	Profits	Salaires	Profits
Industries du matériel de transport	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	2 727,7	310,9	147,6	64,7
Industries des produits électriques et électroniques	9 382,8	1 322,2	4 590,0	1 079,4	546,6	113,8	0,0	0,0	0,0	0,0
Industries des produits minéraux non métalliques	317,6	37,6	286,9	70,3	415,3	74,6	67,9	9,4	0,0	0,0
Industries des produits du pétrole et du charbon	463,9	61,7	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Industries chimiques	0,0	0,0	803,1	201,8	0,0	0,0	5 377,9	688,1	16 213,4	7 846,8
Total pour le secteur secondaire	32 703,7	4 702,2	24 814,8	6 871,9	10 785,1	2 304,8	44 607,0	5 254,1	25 771,5	12 369,9
Transports	158,3	21,0	0,0	0,0	234,4	30,5	89,4	8,3	39,7	11,9
Entreposage	0,0	0,0	23,1	4,3	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Autres services publics	0,0	0,0	0,0	0,0	64,5	11,9	0,0	0,0	0,0	0,0
Commerces de gros de produits pétroliers	0,0	0,0	0,0	0,0	6,1	2,2	0,0	0,0	0,0	0,0
Commerces de gros de produits alimentaires, de boissons, de médicaments et de tabac	848,9	208,6	5 699,4	1 903,4	0,0	0,0	165,1	50,9	0,0	0,0
Commerces de gros de véhicules automobiles, pièces et accessoires	0,0	0,0	140,7	49,0	508,6	193,2	10,3	3,5	0,0	0,0
Commerces de gros d'articles de quincaillerie, de matériel de plomberie et de chauffage et de matériaux de construction	92,8	22,8	0,0	0,0	0,0	0,0	1 547,1	442,1	531,2	447,3
Commerces de gros de produits divers	0,0	0,0	94,4	32,5	0,0	0,0	1,2	0,4	0,0	0,0
Commerces de détail d'aliments, de boissons, de médicaments et de tabac	5 436,3	628,0	704,7	95,5	396,8	43,0	1 701,3	119,1	3 375,5	759,6
Commerces de détail de véhicules automobiles, pièces et accessoires	350,2	28,4	1 543,2	141,5	1 469,7	121,5	123,8	11,2	12 547,9	2 168,9
Autres commerces de détail	0,0	0,0	104,6	14,8	0,0	0,0	0,0	0,0	284,9	64,7
Intermédiaires financiers de dépôts	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	717,2	349,7	0,0	0,0
Sociétés d'investissement	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	57,0	28,9	0,0	0,0
Sociétés d'assurance	0,0	0,0	75,0	48,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Services immobiliers (sauf les lotisseurs)	19,9	12,1	0,0	0,0	209,3	146,3	0,0	0,0	0,0	0,0
Services aux entreprises	4 551,6	352,1	0,0	0,0	0,0	0,0	44,6	4,7	11,0	3,0
Services de l'administration provinciale	0,0	0,0	0,0	0,0	4 154,7	276,9	9 188,4	397,5	539,7	58,1
Services des administrations locales	3 407,6	173,8	1 450,6	112,9	1 179,5	102,5	108,0	6,0	2 533,5	339,8
Services d'enseignement	5 926,3	0,0	10 004,2	351,1	31 703,9	964,7	72,3	2,4	33,3	3,4



Secteur d'activité	2009		2010		2011		2012		2013	
	Salaires	Profits	Salaires	Profits	Salaires	Profits	Salaires	Profits	Salaires	Profits
Services de santé et services sociaux	441,9	0,0	324,3	7,7	410,5	8,8	2 283,2	55,2	382,3	28,1
Hébergement	2 376,7	80,7	1 585,9	73,9	2 020,3	81,9	4 046,2	124,2	6 831,8	555,2
Restauration	1 483,2	64,7	1 572,6	89,8	1 459,2	67,9	57,1	2,0	0,0	0,0
Services de divertissements et de loisirs	0,0	0,0	23,1	7,2	0,0	0,0	3,3	0,0	0,0	0,0
Services personnels et domestiques	22,1	3,2	125,4	24,7	175,8	37,1	0,0	0,0	0,0	0,0
Associations	21,2	0,8	0,0	0,0	0,0	0,0	9,4	0,7	13,1	1,8
Autres services	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	64,8	29,9
Total pour le secteur tertiaire	25 137,1	1 596,2	23 471,2	2 956,5	43 993,3	2 088,2	20 224,9	1 607,1	27 188,7	4 471,9
Total	57 840,8	6 298,4	48 286,0	9 828,4	55 180,5	4 602,7	64 940,3	6 882,3	52 960,3	16 841,8

Annexe 2

TABEAU 1. ESTIMATION DU NOMBRE DE JOURS-PERSONNES NON PERDUS GRÂCE À LA MÉDIATION-CONCILIATION, QUÉBEC 2009-2013

Secteur d'activité	2009		2010		2011		2012		2013	
	Cas 1 ²⁵	Cas 2 ²⁶	Cas 1	Cas 2	Cas 1	Cas 2	Cas 1	Cas 2	Cas 1	Cas 2
Agriculture	0,0	0,0	0,0	5,8	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	3,1
Services relatifs à l'agriculture	14,4	0,0	0,0	0,0	92,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Exploitation forestière	0,0	0,0	0,0	7,2	26,4	0,0	0,0	0,0	36,0	0,0
Services forestiers	0,0	0,0	29,8	0,0	0,0	8,0	23,0	0,0	14,4	0,0
Mines	0,0	0,0	0,0	0,0	911,2	0,0	17,9	0,0	0,0	0,0
Total pour le secteur primaire	14,4	0,0	29,8	13,0	1 029,6	8,0	41,0	0,0	50,4	3,1
Industries des aliments	10 082,3	0,0	1 339,2	10,0	11 570,7	22,1	1 758,6	101,0	29 399,3	0,0
Industries des boissons	107,7	0,0	3,5	0,0	0,0	0,0	200,3	0,0	927,1	0,0
Industries du tabac	0,0	0,0	762,2	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Industries des produits du caoutchouc	753,6	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	194,5	0,0	0,0	0,0
Industries des produits en matière plastique	5 382,9	0,0	565,9	37,6	2 004,8	0,0	520,8	26,9	4 319,0	0,0
Industries du cuir et des produits connexes	176,9	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	42,2	0,0	0,0	0,0
Industries des produits textiles	292,6	0,0	2 071,9	0,0	1 212,0	0,0	0,0	0,0	0,0	222,1
Industries de l'habillement	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	42,7	0,0	1 471,1	0,0
Industries du bois	2 001,1	49,2	6 360,5	96,6	264,5	53,8	32 382,5	64,5	5 934,4	0,0
Industries du meuble	292,2	0,0	2 498,7	0,0	853,4		1 400,4	0,0	161,0	0,0
Industries du papier et des produits en papier	0,0	0,0	600,2	0,0	15 288,0	1 781,5	6 492,0	0,0	136,8	0,0
Imprimerie, édition et industries connexes	16 765,3	4 347,6	14 602,4	1 998,8	6 660,3	59,7	4 131,6	396,0	977,0	27,8
Industries de la première transformation des métaux	16 848,6	0,0	31 405,3	0,0	414,1	378,7	26 936,0	224,0	13 731,5	0,0
Industries de la fabrication des produits métalliques (sauf les industries de la machinerie et du matériel de transport)	236,0	0,0	271,1	0,0	3 495,0	252,8	2 123,1	0,0	70,1	1,0
Industries de la machinerie (sauf électrique)	1 122,7	499,8	80,1	0,0	1 388,0	0,0	1 045,4	0,0	56,4	0,0
Industries du matériel de transport	9 343,2	0,0	6 392,7	182,5	1 095,8	121,2	1 390,0	120,0	6,2	0,0
Industries des produits électriques et électroniques	912,0	121,6	1 945,4	0,0	2 058,4	0,0	997,0	0,0	2 026,3	0,0
Industries des produits minéraux non métalliques	1 302,7	596,2	1 107,6	722,8	421,6	0,0	1 453,6	0,0	1 720,9	0,0
Industries des produits du pétrole et du charbon	552,6	0,0	622,6	26,8	1 752,3	0,0	0,0	0,0	0,0	38,9
Industries chimiques	3 552,7	238,4	2 416,0	5 254,8	292,9	0,0	889,8	0,0	5 226,4	0,0
Autres industries manufacturières	30 728,8	1 999,4	1 213,1	0,0	156,5	0,0	1 439,1	0,0	360,8	0,0

25. Cas 1 : nombre de jours-personnes non perdus lors du renouvellement de conventions collectives.

26. Cas 2 : nombre de jours-personnes non perdus lors de la négociation de premières conventions collectives.

Secteur d'activité	2009		2010		2011		2012		2013	
	Salaires	Profits	Salaires	Profits	Salaires	Profits	Salaires	Profits	Salaires	Profits
Total pour le secteur secondaire	100 454,0	7 852,1	74 258,2	8 329,9	48 928,3	2 669,9	83 439,7	932,5	66 524,4	289,6
Transports	381,7	14,6	3 324,1	534,2	545,0	34,8	409,9	32,2	272,4	103,1
Entreposage	0,0	0,0	6,7	0,0	0,0	0,0	30,0	3,4	0,0	0,0
Communications	0,0	0,0	46,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Autres services publics	209,8		6 936,3	115,3	235,2	56,0	145,8	561,2	663,0	161,8
Commerces de gros de produits agricoles	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	548,9	149,7	0,0	0,0
Commerces de gros de produits pétroliers	0,0	0,0	0,0	0,0	44,1	0,0	0,0	0,0	0,0	80,6
Commerces de gros de produits alimentaires, de boissons, de médicaments et de tabac	13 262,2	0,0	966,0	0,0	38,6	0,0	16 440,3	0,0	78,3	1 129,0
Commerces de gros de vêtements, de chaussures, de tissus et d'articles de mercerie	0,0	0,0	96,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Commerces de gros de véhicules automobiles, pièces et accessoires	263,8	0,0	845,4	0,0	305,8	0,0	21,8	0,0	370,7	0,0
Commerces de gros d'articles de quincaillerie, de matériel de plomberie et de chauffage et de matériaux de construction	548,8	0,0	703,1	0,0	634,4	0,0	1 160,6	0,0	342,7	268,8
Commerces de gros de machines, matériel et fournitures	659,4	143,9	0,0	0,0	22,1	0,0	0,0	0,0	161,8	0,0
Commerces de gros de produits divers	101,9	0,0	148,3	15,3	910,2	353,0	1,2	1,1	52,2	224,0
Commerces de détail d'aliments, de boissons, de médicaments et de tabac	9 079,1	70,5	8 597,1	82,5	19 880,6	0,0	5 434,5	288,4	42 902,3	1 988,5
Commerces de détail de chaussures, de vêtements, de tissus et de filés	0,0	0,0	0,0	1 150,0	0,0	0,0	149,8	0,0	0,0	0,0
Commerces de détail de meubles, appareils et accessoires d'ameublement de maison	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	1 170,1	0,0
Commerces de détail de véhicules automobiles, pièces et accessoires	11 849,1	49,9	1 172,4	1 325,3	1 279,5	222,2	1 146,0	331,3	1 189,8	4 943,4
Autres commerces de détail	2 684,3	0,0	115,0	165,6	979,5	1 680,7	455,5	0,0	1 051,1	235,5
Intermédiaires financiers de dépôts	1 426,8	0,0	780,1	0,0	5 394,8	0,0	10 833,9	322,6	1 409,6	219,3
Sociétés d'investissement	0,0	0,0	0,0	57,6		248,2	61,6	1,0	313,2	913,6
Sociétés d'assurance	0,0	0,0	29,6	0,0	286,8	0,0	0,0	0,0	287,1	0,0
Services immobiliers	8,1	206,0	38,4	465,0	266,1	0,0	0,0	0,0	2 307,5	0,0
Services aux entreprises	2 933,5	165,6	1 863,8	2 217,3	860,5	496,5	108,0	56,0	1 128,6	21,0

Secteur d'activité	2009		2010		2011		2012		2013	
	Salaires	Profits	Salaires	Profits	Salaires	Profits	Salaires	Profits	Salaires	Profits
Services de l'administration provinciale	0,0	0,0	0,0	0,0	20,0	4,8	3 845,7	0,0	41,9	0,0
Services des administrations locales	729,8	10,2	5 388,8	168,0	2 537,3	80,2	6 699,0	6 605,1	8 710,3	123,4
Services d'enseignement	82 085,5	92,4	1 219,6	7,9	520 490,9	100,2	692,4	0,0	2 198,7	143,8
Services de santé et services sociaux	316,9	94,1	52 227,7	541,6	780,2	523,4	616,3	108,0	7 995,1	911,1
Hébergement	4 873,8	2 703,5	4 339,2	1 959,6	10 361,1	0,0	7 314,0	87,9	13 106,2	1 064,6
Restauration	0,0	0,0	822,6	80,9	5 476,7	0,0	1 126,0	132,9	469,9	161,8
Services de divertissements et de loisirs	3 668,8	0,0	10,9	0,0	10 403,5	33,1	403,4	3,6	15 813,3	182,7
Services personnels et domestiques	55,0	0,0	216,5	0,0	2 712,4	0,0	71,5	0,0	663,0	0,0
Associations	13,8	8,0	1 110,6	661,0	52 536,1	198,6	13,2	0,0	382,8	34,6
Autres services	2 997,4	119,9	23 299,1	303,6	766,7	468,9	1 603,7	0,0	112,5	639,4
Total pour le secteur tertiaire	138 149,3	3 678,5	114 303,4	9 850,7	637 768,3	4 500,5	59 333,0	8 684,3	103 194,2	13 550,1
Total	238 617,7	11 530,6	188 591,4	18 193,6	687 726,2	7 178,3	142 813,6	9 616,7	169 769,0	13 842,9

TABLEAU 2. ESTIMATION DES COÛTS TOTAUX (DIRECTS ET INDIRECTS, EN K\$) ÉVITÉS GRÂCE À LA MÉDIATION-CONCILIATION, QUÉBEC 2009-2013

Secteur d'activité	2009		2010		2011		2012		2013	
	Salaires	Profits	Salaires	Profits	Salaires	Profits	Salaires	Profits	Salaires	Profits
Agriculture	0,0	0,0	2,4	1,8	0,0	0,0	0,0	0,0	1,3	0,9
Services relatifs à l'agriculture	6,0	2,8	0,0	0,0	39,3	20,5	0,0	0,0	0,0	0
Exploitation forestière	0,0	0,0	2,7	2,0	0,0	0,0	0,0	0,0	15,2	9,6
Services forestiers	0,0	0,0	11,0	8,1	13,0	6,8	10,0	2,5	6,1	3,8
Mines	0,0	0,0	5,1	3,7	387,4	141,6	6,7	1,8	1,3	0,9
Total pour le secteur primaire	6,0	2,8	21,1	15,6	439,7	168,9	16,7	4,3	23,8	15,2
Industries des aliments	2 057,9	323,3	296,1	85,9	2 606,7	635,5	417,6	68,4	6 542,9	4 083,4
Industries des boissons	27,3	3,5	1,0	0,2	0,0	0,0	46,3	7,5	206,3	128,8
industrie du tabac	0,0	0,0	160,6	48,5	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Industries des produits du caoutchouc	172,8	24,2	0,0	0,0	0,0	0,0	49,6	7,3	0,0	0,0
Industries des produits en matière plastique	1 297,2	172,6	158,8	38,4	547,0	109,9	123,6	20,0	1 196,8	599,9
Industries du cuir et des produits connexes	28,0	5,7	0,0	0,0	0,0	0,0	11,9	1,6	0,0	0,0
Industries des produits textiles	56,1	9,4	367,5	131,9	229,4	66,4	0,0	0,0	53,5	30,8
Industries de l'habillement	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	7,3	1,6	281,3	204,3
Industries du bois	472,5	65,7	1 614,5	411,0	84,3	17,4	8 818,7	1 223,1	1 623,5	824,3
Industries du meuble et des articles d'ameublement	59,7	9,4	533,7	159,0	195,3	46,8	318,9	52,8	38,8	22,4
Industries du papier et des produits en papier	0,0	0,0	171,6	38,2	5 455,9	935,8	2 507,9	307,2	46,4	19,0
Imprimerie, édition et industries connexes	4 716,8	677,1	3 557,5	1 056,6	1 575,2	368,4	1 052,8	163,2	249,5	139,6



Secteur d'activité	2009		2010		2011		2012		2013	
	Salaires	Profits	Salaires	Profits	Salaires	Profits	Salaires	Profits	Salaires	Profits
Industries de la première transformation des métaux	5 599,5	540,3	10 860,5	1 998,9	278,8	43,5	8 972,0	1 031,4	4 755,8	1 907,2
Industries de la fabrication des produits métalliques (sauf les industries de la machinerie et du matériel de transport)	77,5	7,6	71,8	17,3	1 074,2	205,5	662,9	88,9	21,1	9,9
Industries de la machinerie (sauf électrique)	420,8	52,0	23,4	5,1	412,9	76,1	313,2	39,4	16,9	7,8
Industries du matériel de transport	2 603,6	299,6	1 933,1	418,5	383,4	66,7	498,3	58,3	2,0	0,9
Industries des produits électriques et électroniques	235,2	33,1	526,5	123,8	542,2	112,8	280,6	37,6	536,4	281,4
Industries des produits minéraux non métalliques	514,2	60,9	475,3	116,5	128,7	23,1	419,5	54,8	523,0	239,0
Industries des produits du pétrole et du charbon	133,2	17,7	170,9	41,3	478,1	96,1	0,0	0,0	9,0	5,4
Industries chimiques	936,4	121,6	1 942,8	488,2	84,6	16,1	262,0	33,5	1 666,7	725,9
Autres industries manufacturières	7 311,8	1 049,5	255,6	77,2	38,0	8,6	345,0	54,2	94,3	50,1
Total pour le secteur secondaire	26 720,4	3 473,2	23 121,1	5 256,5	14 114,7	2 828,6	25 108,2	3 250,8	17 864,4	9 280,1
Transports	91,6	12,1	905,3	168,2	144,9	18,9	105,7	10,1	96,4	28,0
Entreposage	0,0	0,0	1,6	0,3	0,0	0,0	7,2	0,7	0,0	0,0
Communications	0,0	0,0	9,4	1,3	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Autres services publics	42,8	7,8	1 464,5	340,2	121,9	22,5	93,3	16,3	315,8	102,0
Commerces de gros de produits agricoles	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	114,6	35,4	0,0	0,0
Commerces de gros de produits pétroliers	0,0	0,0	0,0	0,0	9,6	3,5	0,0	0,0	16,3	13,7
Commerces de gros de produits alimentaires, de boissons, de médicaments et de tabac	2 538,8	623,8	196,5	65,6	8,4	3,0	3 212,4	991,2	245,4	205,2
Commerces de gros de vêtements, de chaussures, de tissus et d'articles de mercerie	0,0	0,0	19,5	6,5	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Commerces de gros de véhicules automobiles, pièces et accessoires	49,9	12,4	164,9	57,4	63,2	24,0	3,9	1,3	85,2	63,0
Commerces de gros d'articles de quincaillerie, de matériel de plomberie et de chauffage et de matériaux de construction	105,1	25,8	143,0	47,8	137,8	49,8	244,9	70,0	130,8	103,9
Commerces de gros de machines, matériel et fournitures	184,1	37,8	0,0	0,0	6,0	1,7	0,0	0,0	44,8	27,5
Commerces de gros de produits divers	18,3	4,8	32,2	11,1	241,7	99,2	50,9	20,9	55,6	46,9

Secteur d'activité	2009		2010		2011		2012		2013	
	Salaires	Profits	Salaires	Profits	Salaires	Profits	Salaires	Profits	Salaires	Profits
Commerces de détail d'aliments, de boissons, de médicaments et de tabac	861,3	99,5	827,2	112,1	2 117,0	229,4	721,8	50,5	4 652,3	1 046,9
Commerces de détail de chaussures, de vêtements, de tissus et de filés	0,0	0,0	104,9	14,8	0,0	0,0	15,2	1,4	0,0	0,0
Commerces de détail de meubles, appareils et accessoires d'ameublement de maison	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	129,8	27,3
Commerces de détail de véhicules automobiles, pièces et accessoires	1 596,9	129,4	366,7	34,4	209,5	17,3	140,8	12,6	836,0	143,0
Autres commerces de détail	237,8	29,2	10,5	1,5	283,3	30,7	195,8	20,3	132,1	30,0
Intermédiaires financiers de dépôts	440,0	218,6	225,8	144,8	1 601,1	1 121,2	3 729,5	1 818,7	518,7	850,1
Sociétés d'investissement	0,0	0,0	15,5	9,9	68,8	48,1	56,1	35,6	373,7	593,1
Sociétés d'assurance	0,0	0,0	8,0	5,1	79,5	55,6	0,0	0,0	84,2	138,8
Services immobiliers (sauf les lotisseurs)	50,1	30,6	116,9	86,7	73,9	51,6	0,0	0,0	573,7	1 115,5
Services aux entreprises	631,8	48,9	722,1	48,4	335,5	41,2	118,0	14,0	263,5	72,1
Sociétés de l'administration provinciale	0,0	0,0	0,0	0,0	7,0	0,5	1 112,3	48,1	12,3	1,3
Services des administrations locales	160,2	8,2	1 177,2	91,6	569,8	49,5	1 807,6	100,5	2 081,8	279,4
Services d'enseignement	11 866,5	0,0	170,0	6,0	78 386,1	2 385,1	112,8	3,7	359,2	34,8
Services de santé et services sociaux	82,6	0,0	10 634,9	251,2	266,0	5,7	214,3	4,9	1 840,7	130,8
Hébergement	548,1	18,6	700,9	32,7	1 157,2	46,9	852,1	26,2	1 698,6	146,8
Restauration	234,0	10,2	81,5	4,7	525,5	25,3	112,1	4,0	63,0	6,6
Services de divertissements et de loisirs	517,3	102,9	1,7	0,5	1 675,7	289,2	71,0	9,6	2 789,6	1 364,2
Services personnels et domestiques	7,1	1,0	24,8	4,9	349,7	73,7	8,2	1,3	95,9	40,4
Associations	4,7	0,2	378,5	30,1	11 604,0	1 026,7	36,6	2,2	98,1	13,6
Autres services	449,0	65,7	4 157,4	790,2	190,8	38,4	275,1	46,3	111,0	50,7
Total pour le secteur tertiaire	20 717,8	1 487,6	22 661,3	2 368,1	100 233,9	5 758,8	13 412,1	3 345,6	17 704,5	6 675,7
Total	47 444,2	4 963,5	45 803,5	7 640,2	114 788,3	8 756,3	38 537,0	6 600,7	35 592,8	15 971,0